

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1593 - 22 janvier 1999 - prix : 9F

CONTRE LES LICENCIEMENTS, LE CHÔMAGE ET LA MISÈRE



Dans les entreprises

**Les 35 heures à la sauce
Aubry, ça ne passe pas!**

(p. 10 à 12)

M 6189 - 1593 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - La lèpre à notre époque
- Grève dans un centre pour enfants à Vitry (Val-de-Marne)
- Communiqué : «Libérez les sans-papiers emprisonnés»

- 5 - Révision de la Constitution : à propos du traité d'Amsterdam.
- Les fusions d'entreprises dans le monde

- 6 - Renault-PSA : quatre préretraites contre une seule embauche
- Automobile : bons résultats et pertes d'emplois

Tribune

- 6 - Mettre à profit la campagne LO-LCR pour les Européennes

Dans l'enseignement

- 7 - Les enseignants veulent des moyens supplémentaires
- Grèves à Lomme (Nord) et à Villers-Saint-Paul (Oise)

Dans le monde

- 8 - Kosovo : le massacre de Racak
- Roumanie : la marche des mineurs
- 9 - Brésil : le réal chute, pas l'exploitation - Huit ex-guérilleros en grève de la faim
- 16 - Martinique : fin de la grève dans les plantations de bananes
- Espagne : les mineurs des Asturies en lutte
- Italie : le départ du dirigeant du PKK

Dans les entreprises

- 12/13 - Les 35 heures (à EDF-GDF, à Air France, à France Télécom, dans les banques etc...)
- 12 - Courrier de lecteur
- 14 - SNCF : refus de sanctions dans le Sud-Est
- Tarifs en hausse
- Télécommunication : cadeaux aux capitalistes
- 15 - GIAT-Industries Saint-Chamond (Loire)
- Plastic Omnium - Rougegoutte (Territoire de Belfort)
- Gardiennage, sécurité

Dans les hôpitaux

- 13 - CHU de Clermont-Ferrand en grève pour les effectifs
- Hôpital La Pitié-Salpêtrière - Paris 13^e

Chevènement, Guigou, Jospin

VARIATIONS SUR UN DISCOURS SÉCURITAIRE

La ministre de la Justice Elisabeth Guigou s'est nettement démarquée des propositions du Père fouettard du gouvernement, Jean-Pierre Chevènement, expliquant qu'elle n'était pas d'accord - ou pas tout à fait - avec l'idée que l'on rouvre des maisons de correction, ou quoi que ce soit de la sorte. Jospin, lui, s'est posé en arbitre, expliquant dimanche 17 janvier que le gouvernement ne voulait pas «une action sécuritaire, mais une action sécurisante.» Certains ont cru ou feint de déceler dans ces nuances des signes de divergences, voire d'une fêlure dans le gouvernement. Il serait plus juste de n'y

voir qu'un partage des rôles, d'autant que l'on est déjà largement engagé dans la campagne des Européennes.

Un coup (Chevènement) pour le public de droite, sensible à la démagogie lepéniste ou mégrétiste, encore que les discours de De Villiers ou d'autres issus de la droite dite républicaine ne valent guère mieux ; un autre (Guigou) pour rassurer ceux qui, à juste titre, s'inquiètent de cette dérive sécuritaire ; et enfin Jospin-lamorale qui arrive pour établir la synthèse, expliquant sentencieusement qu'il y aurait du bon dans les deux positions.

On pourrait trouver ces jeux de mots brillants, amusants ou

dérisoires si, derrière ces petites phrases destinées aux salons politiques, il n'y avait pas tous les «Dupont-la-Joie» qui se réjouissent de voir leurs préjugés confortés, qui plus est par des gens qui se disent de gauche. Mais on ne joue pas impunément avec les mots et encore moins avec ces idées pernicieuses. Et ceux qui croient - mais le croient-ils sérieusement? - qu'en gagnant de cette manière les électeurs de droite, ils renforcent le camp de la gauche se trompent et nous trompent. Car en l'occurrence ce ne sont pas des gens de droite qui évoluent vers la gauche, mais l'inverse.

J.P.V.

Rencontre PS - MEDEF

EN TOUTE COMPLICITÉ...

Des délégations du MEDEF (ex-CNPF) et du PS se sont rencontrées le 13 janvier. Les deux organisations en tant que telles ne l'avaient jamais fait officiellement!

Cela n'avait manifestement pas été nécessaire pour que depuis de longues années, les ministres socialistes qui se sont succédé au gouvernement cèdent aux vœux du patronat en matière de blocage des salaires, déréglementation du droit de travail, flexibilité, exonération de charges ou cadeaux en tous genres sous forme de commandes, d'aides ou d'avantages fiscaux, par exemple.

La rencontre a été, paraît-il, fort courtoise, le patron des patrons, Ernest-Antoine Seillière s'est félicité que la première loi Aubry sur les 35 heures ait permis «le retour

du dialogue social». Il a annoncé son désir de dialoguer avec tous les partis de la majorité, y compris le PCF s'il est d'accord!

François Hollande de son côté, pour le PS, s'est dit prêt à entretenir des rapports constants avec le MEDEF ; et tout ce beau monde s'est félicité de partager

une analyse commune sur «l'importance de l'entreprise». Par là, il faut entendre surtout l'importance de préserver les profits des capitalistes.

Bref, les voilà comme larons en foire. Ce n'est pas nouveau, c'est simplement un peu plus ouvert...

C. L.

RÉUNIONS PUBLIQUES avec Arlette LAGUILLER

• CERGY-PONTOISE • AVIGNON
Vendredi 22 janvier à 20h30 avec Patrick GRENIER
Parc des Sports de Saint-Ouen l'Aumône
Vendredi 29 janvier à 18h30
Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, place de l'Horloge

avec Arlette LAGUILLER et Alain Krivine

• QUIMPER
Mardi 26 janvier à 20h30
Salle du Chapeau Rouge - 1, rue de Paradis

Réunions publiques de Lutte Ouvrière

• A FONTENAY-SOUS-BOIS (Val-de-Marne)

Judi 21 janvier à 20 heures
Salle André Laurent, rue St-Germain avec Jean-Louis Gaillard Technicien dans la chimie

• A GRENOBLE

«Chili: 1970-1973, le gouvernement de gauche a désarmé les travailleurs face à l'armée de Pinochet»

Vendredi 22 janvier à 18h30
Centre social La Capuche 58, rue de Stalingrad

• A MONTLUEL (Ain)

Vendredi 22 janvier à 19 heures
Salle de la Mairie avec Yves PETIOT

• A MIRIBEL (Ain)

Samedi 23 janvier à 17 heures
Centre socio-culturel avec Didier GUTHMANN

• A NEVERS

«Des milliards de profits, des millions de chômeurs, ce n'est plus tolérable»

Samedi 23 janvier à 17h30
Salle polyvalente des bords de Loire (à côté de la piscine) avec Geneviève LEMOINE

• A SAVIGNY-LE-TEMPLE (Seine-et-Marne)

Judi 28 janvier à 20 heures
Maison des Associations Salvador-Allende 20, rue Rougeau avec Daniel LIOUBOWNY ouvrier à la SNECMA

• A BELFORT

Vendredi 29 janvier à 20 heures
avec Gérard BELOT ouvrier à Alstom et Christian DRIANO ouvrier à Peugeot

• A TOURS

Judi 4 février à 20h30
Centre de vie du Sanitas 10, place Neuve avec Jean-Jacques PROD-HOMME Ouvrier électricien

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 800 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de :
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

CONTRE LES LICENCIEMENTS, LE CHÔMAGE, ET LA MISÈRE

■ Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire viennent d'annoncer une liste commune, conduite par moi-même et par Alain Krivine, pour les élections européennes de juin prochain. Cette élection, pas plus qu'aucune autre, ne remplacera la lutte indispensable pour changer le sort des travailleurs. Mais elle permettra d'affirmer le refus de tolérer les licenciements, le chômage et la misère.

La liste LO-LCR se situe sur le terrain de l'opposition radicale à la politique de tous les partis qui mènent leur action en fonction de la gestion capitaliste de la société. Cette politique, qu'elle soit menée par la droite ou, comme actuellement, par la gauche dite plurielle, a des conséquences désastreuses pour les travailleurs et pour la société. Alors que les profits des grandes entreprises comme les revenus de leurs actionnaires ne cessent de s'accroître depuis des années, six millions de personnes sont condamnées, soit au chômage complet, soit à un emploi précaire qui permet tout juste de survivre.

Le contraste est révoltant entre l'enrichissement scandaleux d'une petite minorité et la misère qui monte ; entre la hausse de 30 % en une année des actions en Bourse et la généralisation de salaires qui dépassent à peine le RMI.

Tout le reste, la violence dans les quartiers populaires, le désespoir de la jeunesse, l'influence de l'extrême

droite, découle de l'incapacité des gouvernements de tout bord à mettre fin au chômage.

Nous dirons qu'il est possible de mettre fin au chômage, immédiatement, à la seule condition de mener une politique qui n'hésite pas à prendre dans les profits capitalistes de quoi financer la création d'emplois utiles en nombre nécessaire.

L'Etat doit supprimer toute aide au patronat car les sommes considérables qui sont consacrées à cela depuis des années ne servent qu'à augmenter les profits et la fortune des actionnaires, mais pas à créer des emplois. L'argent ainsi économisé permettrait à l'Etat d'arrêter sa politique de fermeture d'hôpitaux, de maternités, de lignes de chemin de fer ; de créer au contraire des centaines de milliers d'emplois dans les transports publics, dans l'Education nationale, dans les hôpitaux, mais aussi dans la construction de logements sociaux à prix abordable et de centres d'animation qui manquent aux jeunes des quartiers populaires.

Tout licenciement collectif doit être interdit dans les grandes entreprises sous peine d'expropriation. Les profits doivent être consacrés en priorité à sauvegarder les emplois existants et à créer des emplois en plus, en répartissant le travail entre tous sans baisse de salaire. Il est intolérable que les uns se tuent au travail alors que d'autres sont au chômage.

Le secret des affaires, qui cache

aujourd'hui tant de corruption, et surtout l'immense gâchis de la gestion capitaliste de l'économie doivent être supprimés. La population doit être capable de contrôler le fonctionnement de l'économie, car sinon l'économie continuera à fabriquer toujours plus de chômage et de misère.

Nous dirons aussi que l'Europe unie, sans frontières entre les peuples, c'est l'avenir. Mais l'Europe que les gouvernements prétendent construire est au service exclusif des industriels et des groupes financiers. Elle est conçue pour accroître les profits des multinationales européennes sur le dos de leurs propres salariés comme sur les peuples des pays pauvres. Même ce qui pourrait être un progrès, comme la suppression des frontières et une monnaie unique, sert de prétexte aux gouvernements pour imposer des sacrifices à la population laborieuse.

Il faut que les élections européennes confirment le renforcement du courant qui se retrouve dans le langage d'opposition radicale à la politique de gestion de l'économie capitaliste. Ce sera une censure claire de la politique du gouvernement de la « gauche plurielle » qui ne pourra pas être détournée au profit de la droite. Ce sera un contre-poids à l'influence électorale de l'extrême droite. Ce sera le signe d'une radicalisation du monde du travail qui pèsera sur la politique du patronat et du gouvernement.

Ensemble contre les licenciements, le chômage,
et la misère

MEETING

avec ARLETTE LAGUILLER
et ALAIN KRIVINE

vendredi 5 février à 20 h 30

Salle de la mutualité - 24, rue Saint-Victor

Paris 5^e Métro : Maubert-Mutualité

Entrée Libre

CONFÉRENCE DE PRESSE LO-LCR

C'est dimanche 17 janvier, au cours d'une conférence de presse, qu'Arlette Laguiller et Alain Krivine ont annoncé que les deux organisations ont entériné l'accord pour présenter une liste commune aux élections européennes du



13 juin prochain. La liste sera conduite, dans cet ordre, par Arlette Laguiller et Alain Krivine.

MALADIES ANCIENNES ET BARBARIE SOCIALE ACTUELLE

Certaines chaînes de télévision diffusent en ce moment un spot publicitaire muet, mais ô combien parlant. On y voit les images difficilement soutenables d'Africains aux corps mutilés par la lèpre, avec ce panneau pour commentaire : « *Autrefois il y avait dans le monde un nouveau cas de lèpre toutes les minutes. C'était en 1998* ».

Cette maladie, qui remplissait d'effroi les hommes et les femmes d'Occident durant le Moyen-Age, a pratiquement disparu des pays riches depuis le XVII^e siècle. Mais dans les pays pauvres, il y a encore 10 à 12 millions de personnes infectées par la lèpre, notamment en Afrique. Cela alors que des traitements de plus en plus efficaces

ont été mis au point, qui resteraient totalement inaccessibles aux populations pauvres du Tiers Monde s'il n'y avait pas des organisations humanitaires pour faire ce qu'elles peuvent (telle celle qui diffuse le spot publicitaire cité à l'approche du 31 janvier, Journée mondiale des lépreux).

Régulièrement, au détour d'un reportage, on apprend que, si des progrès ont été faits dans la prise en charge, sinon le traitement du SIDA, là encore le continent africain, bien que comptant le plus grand nombre de personnes infectées, ne bénéficie pratiquement d'aucun de ces progrès, faute d'en avoir les moyens financiers et par manque d'infrastructures sociales, culturelles et médicales. Certaines maladies dites

tropicales ne font d'ailleurs l'objet d'aucune production de médicaments pour les combattre, même quand on saurait le faire, tout simplement parce que les laboratoires pharmaceutiques considèrent les populations atteintes comme insolubles.

On retrouve la même situation pour ce qui concerne la tuberculose. Plusieurs journaux ont récemment fait le point sur le programme d'éradication de cette maladie lancé par l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) en 1990. Des progrès considérables ont été accomplis un peu partout... sauf dans les régions les plus pauvres du Tiers Monde, à commencer par l'Afrique.

En France, vers 1550, on comptait environ 2000 lépreux. Aujourd'hui, les rares qui

subsistent (à l'état de ruines) sont des monuments d'un passé lointain et révolu. Mais, à quelques heures d'avion d'ici, ce passé médiéval reste d'actualité pour des millions de femmes, d'hommes et d'enfants. Ils se voient condamnés à vivre, et souvent à mourir dans des conditions barbares, victimes de maladies que l'on sait traiter, voire éradiquer. Et cela parce que dans cette société, médecine et pharmacie sont, comme tout le reste, dominées par la recherche du profit capitaliste et ne mettent des soins à disposition qu'aux personnes qui ont les moyens de payer pour cela. Pour les autres, au mieux, il y a des journées de quête comme le 31 janvier, c'est-à-dire la charité. Comme au Moyen-Age...

P. L.

LE PETIT NOËL DE DASSAULT

Le 14 janvier, le ministère de la Défense a annoncé la commande par l'État d'un lot de 48 avions de combat Rafale, d'un seul coup d'un seul, pour une somme de 17,2 milliards de francs. Pour la famille Dassault et les actionnaires de Snecma et Thomson-CSF, c'est Noël en janvier!

Le gouvernement précédent avait déjà tracé la voie, en commandant 13 Rafale juste avant les élections législatives de 1997. Le gouvernement Jospin fait mieux. Fin 1998, il a même donné à l'armée le feu vert pour développer une deuxième, puis une troisième version du Rafale qui devraient voir le jour après 2005. De quoi voir venir pour les fabricants d'engins de mort.

Quand il s'agit de remplir les poches des marchands de canons et de missiles, les fonds ne manquent pas, quel que soit le gouvernement au pouvoir. Car les hommes politiques, de gauche comme de droite, le savent: les gouvernements passent, Dassault reste!

Sylvain ROCHE

à Vitry (Val-de-Marne)

CENTRE POUR ENFANTS EN GRÈVE

Le personnel du centre Le Coteau à Vitry, en banlieue parisienne, établissement pour enfants de 6 à 12 ans ayant des troubles du comportement et de la personnalité, est en grève reconductible depuis dimanche 17 janvier. Ce mouvement fait suite à une grève de plusieurs jours en décembre dernier qui avait été suspendue au moment des fêtes.

C'est le licenciement de trois médecins psychiatres et d'une psychologue qui a provoqué ce mouvement, mais aussi la politique budgétaire des administrations de tutelle - cet établissement est géré par un organisme de Sécurité sociale (la CRAM d'Ile-de-France) et est sous tutelle de la DDASS (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale) du Val-de-Marne qui, si elle est menée à terme, enlèvera à cette institution ses moyens actuels de fonctionnement.

Ce qui caractérise ce centre considéré comme «pilote» en son genre, c'est un travail collectif (éducateurs, médecins, enseignants, psychologues, assistantes sociales) auprès des enfants et de leurs familles. Le personnel (plus de 150 salariés au total) y est plus important que dans un institut de rééducation classique. Pour les tutelles, le «ratio» en personnel qui devrait être de 0,5 est de 0,9! Sans compter que la Sécurité sociale

qui en assure la gestion finance sur son propre budget (la DDASS les refusant) neuf postes de travailleurs sociaux.

Ce qui a été admis pendant des dizaines d'années est aujourd'hui remis en cause. Sous couvert de nouvelles normes de fonctionnement visant ces instituts, l'agrément de la DDASS est en suspens depuis plusieurs années. Et le principal grief fait aux quatre licenciés est de dénoncer les conséquences d'une restructuration, avant tout budgétaire, qui enlèverait à l'institut ses capacités actuelles de soins aux enfants.

Pour arriver à ses fins, la direction de la CRAMIF, assistée par un directeur récemment arrivé au Coteau, n'a pas fait dans la dentelle: licenciement brutal pour «perte de confiance» de quatre personnes faisant autorité depuis plusieurs dizaines d'années dans cet institut avec dispense de préavis, c'est-à-dire rupture totale des soins donnés aux enfants. La «perte de confiance» c'est invérifiable - si ce n'est par les prud'hommes qui ne se prononceront qu'après une longue procédure - et surtout, cela a permis de passer outre la Convention collective du personnel de Sécurité sociale qui prévoit la convocation d'un conseil de discipline avant tout licenciement. Pour la direction, le problème est réglé: la Convention collective ne pré-

voyant pas le licenciement pour «perte de confiance», elle s'assoit sur ce texte!

Et ce n'est pas tout. En effet, la CRAMIF remet aujourd'hui en cause le financement des postes d'assistantes sociales qu'elle prend en charge en sus du budget agréé par la DDASS. Cela supprimerait en bonne partie l'accompagnement actuel des familles. Mais ce n'est pas le problème des tutelles. Dans leur chasse aux économies tout se justifie!

De plus la Sécurité sociale est à la veille d'une restructuration importante. Dans quelques mois les établissements sanitaires et médico-sociaux ne seront plus gérés par les caisses actuelles mais transférés sous la coupe de nouvelles structures - des unions de gestion - qui sont un premier pas vers la sortie de l'assurance maladie.

La Sécurité sociale et les tutelles cherchent donc à rogner sur ce qui est jugé comme «excédentaire», au détriment des besoins sociaux!

Dans une période où l'on parle tant de délinquance des adolescents, faire des coupes claires dans les fonds alloués à un établissement chargé de permettre la réinsertion sociale d'enfants difficiles, c'est tout un symbole, et le personnel du Coteau a bien raison de lutter pour empêcher que cela entre en vigueur!

On nous communique

LIBÉREZ CHEIKNÉ DIAWARA ET LES SANS-PAPIERS EMPRISONNÉS

La Coordination nationale des sans-papiers en lutte dénonce dans un communiqué le refus de la 12^e Chambre de la cour d'appel de Paris, vendredi 15 janvier, de mettre en liberté Cheikné Diawara en attendant son pourvoi en cassation. Elle précise que «cette demande soutenue par plus d'un millier de signatures de personnalités du monde associatif, syndical, politique, artistique a été jugée par le président Gouyette comme «infondée» malgré toutes les garanties de représentation présentées par les avocats de Cheikné». Elle rappelle que «dans la même situation juridique de pourvoi en cassation, Maurice Papon, vichyste responsable de la déportation et de l'extermination de milliers de juifs et résistants est laissé en liberté».

Cheikné Diawara, sans-papiers, membre du collectif des sans-papiers de Montreuil, arrêté lors de l'évacuation des églises de Notre-Dame-de-la-Gare et Saint-Jean-de-Montmartre à Paris avait fait l'objet d'une mesure d'expulsion. Mais lorsque le 28 mars il fut embarqué avec d'autres Maliens sans papiers sur un vol d'Air Afrique, des passagers s'étaient opposés à leur

expulsion. Présentés devant le tribunal de Bobigny en juin dernier, Cheikné et ses compagnons ainsi que les passagers impliqués dans cette affaire avaient été libérés pour vice de procédure. Mais le procureur de la République a fait appel et le 26 novembre, Cheikné Diawara a été condamné à «un an de prison ferme et cinq ans d'interdiction du territoire français» et arrêté à l'audience même.

La coordination dénonce ce refus de mettre en liberté Diawara qui «correspond à une politique gouvernementale de répression et d'intimidation des sans-papiers et de leurs soutiens, politique largement relayée par une partie de la magistrature». Elle signale que plus de 3000 sans-papiers sont dans les prisons, que «beaucoup risquent de les y rejoindre» et que le 28 janvier, à 9 heures, à la 12^e Chambre d'appel de Paris, dix autres sans-papiers vont comparaître pour les mêmes faits. La Coordination appelle à un rassemblement de protestation le samedi 30 janvier, à Paris, place de la République à 15 heures, pour la libération de Diawara et de tous les autres détenus pour défaut de papiers.

Révision de la Constitution

À AMSTERDAM COMME À VERSAILLES SEUL LE CAPITAL A LA PAROLE

Réunis en Congrès à Versailles, députés et sénateurs se sont prononcés pour un lifting de la Constitution destiné à mettre celle-ci en conformité avec le traité d'Amsterdam, que douze pays européens ont déjà ratifié.

A cette occasion, on a pu voir que l'Europe continue à faire les beaux jours des rivalités entre familles politiques qui n'ont pourtant, sur le fond, pas de désaccord réel sur ce plan.

A en croire les chantages du traité d'Amsterdam en France, l'Europe serait la solution à bien des maux, sinon à tous. Ils ont prétendu par exemple, comme Jospin dans son discours d'ouverture, que c'est de ce côté-là qu'il faudrait chercher la solution au problème du chômage. Comme si le chômage n'était pas dû, avant tout, à l'âpreté au gain d'un patronat bien français et à la servilité de ministres prêts à céder à toutes ses exigences. Comme si, d'ailleurs, la

même politique pratiquée par toutes les bourgeoisies d'Europe n'avait pas déjà entraîné la même catastrophe sociale pour la population laborieuse de toute l'Europe.

Quant aux adversaires du traité d'Amsterdam, qui se sont fait de nouveau entendre abondamment à Versailles, ils ont poussé des cris d'orfraie contre la « *perte de souveraineté nationale* » qu'entraînerait selon eux la ratification de ce traité. Mais ils se gardent bien de préciser que, jusqu'à ce jour, cette « *souveraineté nationale* » a surtout servi de paravent aux grandes entreprises et actionnaires français pour s'enrichir, en puisant dans les caisses de l'État, lesquels comptent bien continuer à le faire dans le cadre de l'intégration européenne – tout comme d'ailleurs leurs homologues des autres pays d'Europe avec leur propre État.

Le fond du problème n'a même pas été évoqué à Versailles. C'est que le

monde du travail n'a aucun contrôle sur la politique menée, pas plus sur celle des institutions gouvernementales que sur

celle des grandes entreprises qui dominent l'économie. Et ce n'est pas la révision de deux paragraphes de la Constitution

française, dans un sens ou dans l'autre, qui changera quoi que ce soit à ce fait.

Jacques FONTENOY

QU'A-T-ON RÉVISÉ DANS LA CONSTITUTION ?

Le traité de Maastricht, approuvé par référendum en septembre 1992, prévoyait outre la monnaie unique l'apparition de nouvelles institutions politiques. Mais le difficile équilibre existant entre les États participants à l'Union européenne qui, derrière l'unité apparente, continuent à défendre leurs intérêts propres, n'a pour l'instant pas permis d'aller aussi loin que l'espéraient les signataires du traité de Maastricht. Le rééquilibrage des voix, et donc de l'influence, entre les différents États participants a dû être remis à plus tard.

Avec bien du mal, à Amsterdam, les États européens se sont mis d'accord pour pouvoir avancer un peu dans le sens de l'Union européenne, même quand il n'y a pas unanimité. Des majorités qualifiées (deux tiers des voix) peuvent désormais suffire pour prendre certaines décisions (et non plus l'unanimité). Une partie seulement des États pourront renforcer la coopération européenne, même quand d'autres ne souhaitent pas suivre.

La révision constitutionnelle portait donc sur deux articles (88-2 et 88-4). Il s'agissait de permettre dans le futur que

l'Union européenne prenne certaines décisions là où c'était seulement l'État national qui le faisait. Cela concerne la délivrance de certains visas, l'immigration et le droit d'asile. En ce domaine, pendant encore cinq ans, les décisions resteront prises à l'unanimité mais ensuite la majorité qualifiée suffira. En revanche, ce qui relève de la coopération policière et judiciaire en matière pénale restera pour le moment encore soumis à un vote à l'unanimité.

En même temps, un peu plus d'autorité va être donnée aux parlementaires qui pourront dire leur mot, non seulement sur les questions économiques et monétaires comme c'était déjà le cas, mais également sur tout document émanant d'une institution de l'Union européenne, ce qui leur ouvre les domaines de la politique étrangère, de la sécurité commune, de la justice et les affaires intérieures. Ce petit « plus » accordé aux parlementaires, qui pourront se donner des airs de servir à quelque chose, n'est certainement pas pour rien dans leur zèle à réviser la Constitution !

J. F.

— LE CAPITALISME EN FUSION —

Les rachats d'entreprises dans le monde ont atteint en 1998 de nouveaux sommets. Ils ont mobilisé plus de 2 000 milliards de dollars, six à sept fois le budget de l'État français. Sur la seule période fin novembre-début décembre, une douzaine de fusions importantes ont été annoncées ou confirmées, dont celle d'Exxon avec Mobil ou celle de Hoechst avec Rhône-Poulenc. La banque Rothschild se vante d'avoir conseillé à elle seule 42 fusions, pour plus de 330 milliards de francs. 1998 a vu par exemple fusionner en France Vivendi (ex-Générale des Eaux) et Havas, Rallye et Casino, Le Crédit Mutuel et le CIC... Tous les secteurs sont touchés, de la pharmacie à la banque, du multimédia à l'énergie ou à la distribution.

Depuis le début des années 1990, fusions et OPA se multiplient. On a ainsi vu le regroupement de Michelin et Uniroyal en

1989, pour former le plus gros fabricant de pneumatiques, Nestlé et Perrier en 1992, BMW et Rover en 1994, UAP et AXA en 1996... Si la création d'entreprises de plus en plus puissantes et organisées à l'échelle mondiale n'est pas nouvelle, le processus semble actuellement s'accélérer. Les entreprises qui fusionnent, déjà géantes, donnent naissance à des groupes mondiaux, plus puissants que bien des États. Les chiffres d'affaires de General Motors ou de Exxon/Mobil, les deux plus gros groupes mondiaux, sont du même ordre de grandeur que le budget de l'État français. Un certain nombre de ces groupes disposent donc de budgets qui les classent parmi les plus importants centres de décision mondiaux, sans le moindre semblant de contrôle de la part des populations.

En fait, le principal but de ces fusions n'est nullement un déve-

loppement de la production, au contraire même. Les entreprises ne tablent guère sur un élargissement du marché : elles cherchent seulement à augmenter leur contrôle du marché existant en absorbant des concurrents. En même temps elles peuvent faire des économies d'échelle et le résultat est souvent une diminution de personnel. Exxon et Mobil envisagent ainsi d'économiser 24 milliards de francs par an, BP et Amoco 12 milliards, essentiellement en diminuant leur personnel de 6 000 postes. Le but est clairement de maintenir la même production avec moins de salariés.

L'annonce de ces fusions et de leurs montants, qui se chiffrent en milliards de dollars, donne une idée des énormes sommes dont disposent les grands groupes capitalistes de la planète, sommes qu'ils peuvent mettre sur la table lorsqu'ils en éprouvent le besoin. Mais en fait

une toute petite partie de ces sommes va finalement servir à de nouveaux investissements. Le reste, au cours d'une fusion, ne fait que changer de main en passant de celles du groupe acheteur à celles du groupe acheté, avant de retourner aussitôt dans les circuits bancaires et financiers où elles alimentent la spéculation.

Par un bout, en multipliant les fusions, les grands groupes capitalistes mondiaux s'assurent le contrôle des principaux marchés ; par l'autre, ils libèrent des capitaux qui, par le biais des circuits financiers, s'assurent une part plus grande des profits. Face à cette énorme concentration de richesses, comment s'étonner que la part reçue par les populations elles-mêmes diminue et que la pauvreté et la misère s'accroissent d'un bout à l'autre du monde ?

Roger PÉRIER

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

— NORD

Dimanche 31 janvier
de 11 heures à

18 heures

Espace Concorde
Villeneuve d'Ascq
(quartier Cousinerie)
Intervention d'Arlette
Laguiller à 16h30

— LIMOGES

Samedi 6 février
à partir de 17 heures

Salle des fêtes de
Landouge

Intervention d'Arlette
Laguiller à 19h30

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

METTRE À PROFIT LA CAMPAGNE LO-LCR POUR LES EUROPÉENNES

L'accord entre LO et la LCR pour les prochaines élections européennes, bien qu'à peine ratifié par les deux organisations, a déjà trouvé un écho non négligeable sur la scène politique.

Echo dans les médias et les sondages, même s'il serait hasardeux aujourd'hui de pronostiquer le résultat final. Echo aussi dans les rangs du mouvement ouvrier : il suffit de voir l'impact qu'a d'ores et déjà l'annonce d'une liste menée par Arlette Laguiller et Alain Krivine dans le PCF, dont la direction a tout à craindre alors que sa politique mécontente un grand nombre de ses militants. Echo également parmi tous ceux et toutes celles qui luttent au quotidien contre l'exploitation capitaliste.

Des échos prévisibles et explicables

Trop souvent ces dernières années l'extrême gauche, dans les élections comme dans toute son activité politique, est apparue divisée, éclatée, incapable d'agir en commun même dans les occasions où nous aurions pu avancer des réponses communes et nous présenter comme une force politique vis-à-vis des travailleurs.

En décidant de se présenter en commun LO et la LCR, au moins sur le plan électoral, rompent avec de longues années d'ignorance réciproque et néfaste. Nos deux tendances, la fraction *L'Étincelle* de LO et la tendance *Révolution!* de la LCR ont proposé avec obstination depuis plusieurs années une collaboration entre forces révolutionnaires chaque fois qu'elle était possible. La réorientation de nos deux directions et l'accueil que rencontre d'ores et déjà une candidature commune nous confortent dans cette orientation.

Car en se présentant ensemble, sur la base du projet de profession de foi déjà publié, nos deux organisations font la démonstration que, lorsqu'ils les cherchent, les révolutionnaires ont bien des réponses communes aux questions sociales et politiques essentielles de l'heure.

Affirmer une force politique

Le gouvernement, avec le soutien et la participation de toutes les composantes de la gauche institutionnelle, PS, Verts, MDC et PCF, mène avec application une politique qui ne rompt en rien avec celle de la droite. Il n'a apporté aucune solution aux problèmes que vivent tous les jours les travailleurs, les salariés, les chômeurs, les immigrés, les femmes ou les jeunes. Il n'a pas hésité à s'opposer, et parfois avec violence, à la lutte des chô-

meurs, à celle des enseignants de la Seine-Saint-Denis, celle des agents de la SNCF et de nombreux transports urbains, celle des sans papiers.

La campagne électorale des révolutionnaires doit nécessairement faire écho aux revendications portées par les grèves, les luttes, tous les mouvements sociaux récents, dans lesquels d'ailleurs des militants de LO ou de la LCR ont pris toute leur place. Mais comment le faire pleinement en conservant la moindre ambiguïté vis-à-vis de cette gauche gouvernementale au service des possédants? La campagne électorale que nous ferons sera celle d'opposants déterminés à la bourgeoisie mais aussi au gouvernement de la gauche plurielle.

Cette campagne électorale peut et doit être aussi l'occasion de montrer que les révolutionnaires proposent une perspective politique qui lie entre elles les revendications essentielles de toutes les catégories de travailleurs. Ce plan d'urgence, dont les éléments ont déjà été avancés par la campagne présidentielle de LO en 1995, par les mots d'ordre mis en avant par les militants de la LCR dans leur activité, est au centre du projet de profession de foi commune. Dans cette perspective la campagne électorale que nous mènerons en commun sera l'occasion de montrer que les luttes et les revendications se heurtent bien aux mêmes obstacles et qu'il est de l'intérêt de tous de mettre les forces en commun pour un mouvement d'ensemble de tous les exploités.

C'est pourquoi au-delà du résultat électoral, et de l'importance évidente que prendrait l'élection de plusieurs députés au parlement européen, cette campagne peut et doit être l'occasion de s'adresser à tous les militants, organisés ou non, qui partagent les mêmes combats que nous et peuvent partager les mêmes objectifs. Dans beaucoup d'endroits nous pouvons nous fixer pour objectif une collaboration plus étroite de nos militants et de tous ceux qui mènent un combat anticapitaliste dans les entreprises et les localités. C'est ainsi que nous pourrions concrètement, et pas seulement par un bulletin de vote, commencer à représenter une force politique commune, à dessiner un parti qui rassemble, au-delà de LO et de la LCR, tous les militants prêts à mener un combat révolutionnaire.

Cette campagne aura évidemment pour but essentiel d'obtenir le maximum d'impact lors des élections européennes, mais elle nous permettra aussi de tester la possibilité pour nos deux organisations de continuer à agir ensemble, après les élections, sur les objectifs de ce plan d'urgence.

**Tendance Révolution! de la Ligue Communiste Révolutionnaire
Fraction L'Étincelle de Lutte Ouvrière**

Leur société

Renault-PSA

QUATRE PRÉRETRAITES CONTRE UNE SEULE EMBAUCHE

En juillet 1996, Juppé avait refusé aux constructeurs automobiles un plan d'échange de 40 000 départs en préretraite contre 15 000 embauches de jeunes : il l'avait jugé trop coûteux pour les finances publiques.

Apparemment Jospin aime tellement les constructeurs automobiles qu'il ne compte pas, lui. En tout cas, Renault et PSA-Peugeot Citroën n'ont qu'à se féliciter du projet de Plan Auto gouvernemental annoncé dans la presse, mardi 20 janvier. Celui-ci prévoirait de verser 2,6 milliards de francs à Renault et PSA pour les « aider » à remplacer 43 000 salariés âgés par 12 000 jeunes, en prélevant ces fonds dans le cadre d'un dispositif de type ARPE, c'est-à-dire financé par l'UNEDIC, autrement dit, au moins en partie, par des cotisations salariales!

Le gouvernement Jospin va pouvoir ajouter ces 12 000 jeunes à son bilan de plus en plus visiblement bidonné des 35 heures façon Aubry. Et cela, sans que ces 31 000 suppressions d'emplois apparaissent dans les statistiques du chômage, puisqu'il s'agit de préretraites. A l'approche des élections, le gouvernement a bien besoin de pouvoir masquer la poursuite des suppressions d'emplois derrière des chiffres arrangés d'embauches...

Mais, bien sûr, ceux qui y gagnent le plus, et sur toute la ligne, ce sont Renault et PSA. Ils vont se débarrasser de salariés usés au travail et les remplacer par des jeunes moins bien payés, probablement en exonération de cotisations sociales, comme d'habitude. Mais si leurs effectifs diminuent, les constructeurs n'ont nullement annoncé une diminution correspondante de la production. Au contraire, celle-ci ne cesse d'augmenter et va continuer à croître... avec moins de travailleurs pour la réaliser, et donc une exploitation accrue de ceux qui auront un emploi.

Renault et PSA ne peuvent pourtant pas faire semblant de manquer de fonds : ils regorgent de profits l'un et l'autre. Ainsi, le jour même où la presse publiait les grandes lignes de l'accord gouvernement-constructeurs, Renault annonçait ajouter 3 milliards de francs dans le capital de sa filiale poids lourds, RVI.

Quant aux négociations sur le passage aux 35 heures, que PSA avait suspendues sine die, il a annoncé les rouvrir dès le Plan Auto connu. Histoire de bien marquer que, dans cette affaire comme dans les autres, le grand patronat dispose de l'appui sans réserve d'un gouvernement « de gauche » qui affiche de plus en plus cyniquement au profit de qui il roule.

Pierre LAFFITTE

Automobile

SATISFACTION PATRONALE

Les dirigeants des firmes automobiles françaises sont satisfaits. Les ventes de PSA (Peugeot-Citroën), deuxième constructeur européen, ont progressé de 8,5 %.

Quant à Renault, avec des ventes records, en progression de 15,8 % en 1998, il est devenu numéro un en Europe devant Volkswagen. Avec les profits réalisés, il envisage sans problème de se payer 51 % des actions du constructeur roumain Dacia avec lequel il est en train de négocier, tout en prenant 20 % du capital du constructeur japonais Nissan.

Dans une interview au *Parisien*, Schweitzer, PDG de Renault, a expliqué : « C'est le fruit d'un travail de plusieurs années et non seulement de 1998. [...] Entre 1996 et 1997, nous avons diminué les coûts de production de nos véhicules de

3 850 francs. [...] Notre objectif est de réduire encore nos coûts de production de 20 milliards de francs d'ici à l'an 2000. En 1998, nous avons déjà économisé quelque 8 milliards. ». Évidemment il se garde de préciser comment a été réalisée cette « réduction des coûts de production ». Oubliés ceux qui ont perdu leur gagne-pain comme les 3 000 travailleurs de l'usine belge de Vilvorde, les travailleurs en intérim qui représentent près de 8 % des emplois dans l'automobile, l'accélération des cadences.

Et ces entreprises ne comptent effectivement pas s'arrêter en si bon chemin. Bien qu'elles affichent des bénéfices énormes, pourquoi se gêneraient-elles puisque le gouvernement est toujours prêt à les satisfaire?

Annie ROLIN

LES ENSEIGNANTS VEULENT DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES

Depuis la rentrée des vacances d'hiver, les mouvements de grève se succèdent dans plusieurs collèges et lycées de la banlieue parisienne. Partout les enseignants réclament du personnel en plus et, pour les établissements qui ne l'ont pas encore, un classement en zone d'éducation prioritaire (ZEP), ce qui permet théoriquement d'obtenir quelques moyens supplémentaires. Le collège Louise-Michel de Clichy-sous-Bois a fait plus de quatre semaines de grève pour qu'une partie de ses 1 150 élèves soient accueillis dans un établissement nouveau, et pour avoir 9 postes de surveillants en plus. A Clichy-La-Garenne, le collège Jean-Macé a commencé

sa grève le 4 janvier pour obtenir son classement en ZEP et pour obtenir des postes de surveillants supplémentaires. Le collège Langevin-Travail de Bagnolet s'est mis en grève le lundi suivant 12 janvier, lui aussi pour obtenir un classement en ZEP et des surveillants en plus. Comme le lycée-collège Olympes-de-Gouges à Noisy-le-Sec, où le personnel réclame des surveillants, des conseillers principaux d'éducation et des agents de service. D'autres établissements ont été en grève et ont envoyé des délégations aux inspections académiques ou au ministère.

Partout dans la banlieue parisienne, mais ce n'est pas une exception, le manque de

personnel est criant. Au moment où le gouvernement prend des poses de justicier sur l'insécurité, chacun peut constater, parmi le personnel et les élèves, qu'il ne fait rien pour modifier les conditions qui génèrent et favorisent cette violence dans les établissements scolaires. Pour cela, il faudrait plus de surveillants, ne serait-ce que pour éviter que des pans entiers des collèges et lycées soient laissés sans contrôle. Il faudrait plus de personnel d'entretien, dont le travail est multiplié par les dégradations, davantage aussi de conseillers d'éducation (CPE), qui puissent discuter avec les élèves qui ont des problèmes et leurs familles, au lieu d'être débordés en

permanence par de multiples tâches. Il faudrait que les assistantes sociales et les infirmières ne soient plus obligées de prendre en charge plusieurs établissements, comme c'est le cas la plupart du temps. Tout cela sans compter les enseignants, en nombre bien insuffisant.

Dans bien des endroits de nouveaux locaux seraient aussi nécessaires, pour qu'il n'y ait plus de cours dans des préfabriqués comme à Jean-Macé, pour remplacer les établissements qui accueillent aujourd'hui deux fois trop d'élèves comme Louise-Michel; pour que les professeurs d'éducation physique aient d'autres choix que de faire travailler les collégiens dans la cour de récréation ou de les emmener

dans des installations municipales souvent éloignées, et dont les plannings d'occupation sont surchargés.

C'est tout cela que réclament les personnels de bien des établissements de la banlieue parisienne, et que se refuse à donner le ministère. Tout au plus a-t-il accordé certains classements en ZEP. Mais des moyens au niveau de ce qui serait nécessaire, Allègre et Ségolène Royal ne veulent pas en entendre parler. Et cela est d'autant plus scandaleux que tous ces emplois nécessaires pourraient contribuer à réduire le chômage massif des banlieues, et par voie de conséquence l'insécurité qui y règne.

Daniel MESCLA



Manifestation au ministère le 13 janvier.

Lycée Sonia-Delaunay Lomme (Nord)

UNE GRÈVE EN PARTIE VICTORIEUSE

Au lycée Sonia-Delaunay de Lomme, les enseignants ont repris le travail jeudi 14 janvier, après dix jours de grève. Il s'agissait de réclamer le matériel indispensable pour fonctionner dans des locaux encore en travaux, ainsi que des postes de surveillants et de personnels d'entretien.

Nous n'avons pas gagné tout ce qui serait nécessaire pour que le lycée fonctionne correctement, en particulier une augmentation significative du personnel d'entretien et enseignant, qui aurait nécessité une lutte de plus grande ampleur. Le personnel est cependant satisfait d'avoir mené cette grève, qui a été dynamique et démocratique, qui a rassemblé la majorité des enseignants, mais aussi les conseillers

d'éducation, les surveillants, deux secrétaires, et à laquelle se sont joints aussi des parents d'élèves et à la fin un nombre significatif d'élèves.

Au moins, un coup d'arrêt a été mis à cette façon désinvolte de nous faire travailler dans n'importe quelles conditions, ici en plein milieu de travaux pas terminés. Ceux-ci ont été effectivement accélérés, les anciens bâtiments sont mis en conformité et le recteur a dû concéder le paiement des jours de grève et promettre la création d'emplois-jeunes.

Ce sont bien ceux qui nous dirigent qui sont irresponsables, pas les enseignants qui se mettent en grève... contrairement à ce que ce même recteur nous disait de manière hautaine au début de la grève!

Villers-Saint-Paul (Oise)

COLLÈGE EN GRÈVE CONTRE LA BAISSSE DES MOYENS

Depuis le 12 janvier, le collège de Villers-Saint-Paul (tout près de Creil) est en grève totale. Le mouvement n'a cessé de s'amplifier : les parents d'élèves ont rejoint le personnel. Occupations du collège et manifestations se succèdent.

Pourtant, ce collège est un de ceux qui viennent d'être classés en ZEP (zone d'éducation prioritaire). À ce titre, il a normalement droit à des moyens supplémentaires : effectif de classes réduit, plus de surveillance, etc. Mais en même temps que ce classement, attendu depuis longtemps, était annoncé, l'inspection académique a fait connaître ses intentions en ce qui concerne les moyens du collège pour la prochaine rentrée. C'était la

douche froide : tout était revu en baisse ! On se retrouvait dans cette situation aberrante où, alors que l'on entre en ZEP, l'établissement risque de connaître peut-être les pires conditions jamais vues.

Le personnel s'est mis massivement en grève le 12 janvier et les grévistes ont été faire le tour de plusieurs autres établissements proches. Ils ont fait passer l'information, apprenant bien souvent à leurs collègues qu'ils étaient eux aussi touchés à divers niveaux par des mesures similaires. En effet, pratiquement tous les collèges de l'agglomération creilloise se retrouvent avec des moyens réduits. C'est d'autant plus choquant que la situation est déjà très difficile,

vu l'ampleur du chômage et les difficultés que cela entraîne pour les familles et leurs enfants. Un autre collège s'est d'ailleurs mis en grève deux jours, suite à ces informations.

Les grévistes de Villers-Saint-Paul ont aussi reçu l'appui massif des parents d'élèves. Depuis le samedi 16 janvier, les assemblées générales regroupent tout le monde au sein de l'établissement, dans une ambiance très chaleureuse, et les parents ont occupé le collège à deux reprises.

Pour le moment, les déplacements à l'inspection académique de Beauvais puis au rectorat d'Amiens n'ont pas donné grand-chose, mais la mobilisation continue.

Kosovo

Le massacre de Racak

LA SINISTRE LOGIQUE DU NATIONALISME ET L'HYPOCRISIE DES GRANDES PUISSANCES



Louisa Goulliamale/AFP

Une nouvelle fois, les forces spéciales de police et l'armée serbes ont montré quelles sont les méthodes des nationalistes emportés dans leur logique de « purification ethnique ». En tuant délibérément 45 personnes, à Racak, au Kosovo, au petit matin du 15 janvier, d'une balle dans la tête tirée à bout portant, et en laissant les corps à la vue de tous, elles ont montré, dans l'horreur, leur volonté de terroriser la population et de la faire fuir.

Ce genre de sinistre scénario, d'autres villages l'ont connu, sur le territoire démembré de l'ex-Yougoslavie, notamment en Bosnie, et avec ce trait commun qu'il s'est déroulé sous les yeux mêmes des représentants des grandes puissances : à Racak, les « vérificateurs » de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) ont pu « vérifier », et dénombrer ensuite les cadavres, 42 hommes, 2 femmes, un enfant... Srebrenica, en Bosnie, où plus de 10 000 hommes furent massacrés en juillet 1995, était, elle, théoriquement une enclave protégée par les casques bleus de l'ONU, au même moment.

Depuis que les événements sanglants ont commencé au Kosovo (pour la période actuelle), en février 1998, il y a eu plus de 2000 morts

dans la population albanaise, et il y a quelque 300 000 réfugiés. Face à tout cela, la presse et la radio-télévision pointent du doigt « l'impuissance » des instances internationales qui représentent les puissances impérialistes. Mais, de quelle impuissance peut-il s'agir ? En fait, il s'agit d'une impuissance voulue, en tout cas acceptée, et de nature politique.

Les puissances impérialistes n'ont pas de solution pour la population du Kosovo, elles ne cherchent nullement à lui venir en aide.

Déjà, malgré les quelques phrases officielles d'indignation qui s'imposent pour la forme, et que les médias osent qualifier de « réactions très vives », les déclarations de l'OTAN prennent bien soin de renvoyer dos à dos agresseurs et agressés, forces armées serbes et nationalistes kosovars-albanais de l'UCK

(Union de libération du Kosovo), malgré la disproportion des forces et des moyens en présence, malgré les témoignages apportés par les « vérificateurs » eux-mêmes sur les faits et sur les méthodes des soudards de Milosevic.

Les dirigeants impérialistes veulent ménager Milosevic, et ne veulent pas d'une indépendance du Kosovo, ni avoir l'air de reconnaître une légitimité aux combattants de l'UCK. Au cours de l'été dernier déjà, ils avaient laissé à Milosevic les mains libres pour une offensive en vue de les réduire, et cette résistance armée qu'il n'est pas parvenu à éradiquer continue de poser un problème à tous ces compères. Car tous, même si c'est avec des nuances, reconnaissent à Milosevic le droit de conserver le Kosovo sous sa domination, par tous les moyens au

besoin.

Alors, on peut considérer qu'un massacre comme celui de Racak, comme combien d'autres depuis l'éclatement et le dépeçage de l'ex-Yougoslavie, sont des massacres programmés. Programmés avec le feu vert, tacite pour le moins, des dirigeants impérialistes.

C'est cela qui permet à Milosevic de multiplier les défis, de faire savoir à coup de canons qu'il ne reconnaît plus la trêve qu'il était censé avoir conclue au mois d'octobre sous l'égide des Etats-Unis, de même qu'il n'a rien à faire des envoyés de l'OSCE, ou du Tribunal pénal international de La Haye, qu'il renvoie dans leurs foyers sans plus de façons.

Évidemment, malgré l'impunité dont jouit Milosevic (faute, peut-être, d'un homme fort de remplace-

ment ?), les responsables internationaux voudraient bien contenir la tension dans la région, l'empêcher de s'étendre aux Etats voisins, la Macédoine, l'Albanie. Les risques d'extension dépassent le foyer de crise actuel, et le chaos qui règne en Albanie, par exemple, est gros de bien des surenchères sur le terrain du nationalisme belliqueux (selon la presse, le chef de l'opposition Sali Berisha appelle les Albanais à « se préparer à la guerre » contre les « barbares serbes »).

Et il n'est pas dit que l'impérialisme pourra conserver le contrôle de tous les enchaînements possibles. Par combien de crimes contre l'humanité le maintien de l'ordre impérialiste va-t-il encore passer dans les Balkans ?

Christiane LE GUERN

Roumanie

LA

MARCHE

DES MINEURS



Robert Ghemment / AFP

■ Depuis le dimanche 17 février, 10 000 mineurs de la vallée de Jiu, à trois cents kilomètres de la capitale roumaine, ont entamé une marche sur Bucarest. Ils entendent protester contre la fermeture de puits et demandent une hausse de leurs salaires.

Selon les informations publiées par *L'Humanité*, le gouvernement prévoit l'arrêt de l'activité dans une trentaine de mines

du pays, ce qui entraînerait la suppression de plusieurs milliers d'emplois. Depuis deux semaines donc, 15 000 mineurs de la vallée de Jiu, où quatre puits doivent fermer, sont en grève. Ils exigent des autorités qu'elles ne ferment que deux puits, au lieu des quatre prévus. Les mineurs demandent par ailleurs une augmentation de 35 % des salaires, ainsi que 60 000 francs et deux hectares de

terre pour chaque mineur qui serait touché par le chômage.

Depuis des années, la pauvreté et la misère gagnent dans ce pays dont les gouvernements successifs ne jurent que par l'économie de marché et l'aide -jamais désintéressée- que pourraient lui apporter les pays occidentaux. A la fin du mois des négociations doivent reprendre avec le FMI. Mais toute aide du Fonds monétaire

international a un prix, en l'occurrence pour la Roumanie une réduction du déficit budgétaire pour 1999. Concrètement, cela ne peut se traduire que par une aggravation des conditions de vie et de travail pour toute la population et par la fermeture de nombreuses entreprises d'Etat considérées comme déficitaires. D'ailleurs, il y a quelques semaines, le gouvernement de centre droit, qui se dit « réformiste », a décidé de fermer une trentaine de ces entreprises. Si un tel projet aboutissait, 70 000 personnes se retrouveraient au chômage.

Combien de reportages télévisés n'ont-ils pas été réalisés sur les enfants de Bucarest, abandonnés, livrés à eux-mêmes, et qui vivent par bandes dans les souterrains et les caves de la capitale ? Cette misère est le lot commun d'un grand nombre de travailleurs. En Roumanie, le salaire moyen n'est que de 600 F par mois, l'inflation a été estimée à 45 % pour l'année 1998.

Dans le même temps, des privilégiés de l'ancien régime, qui disait être communiste, et une nouvelle bourgeoisie avide de profits, prospèrent sur le dénuement du plus grand nombre, dans une atmosphère d'affairisme et de cor-

ruption. Vis-à-vis de la population, vis-à-vis des travailleurs, ces gens n'ont que mépris, comme ce ministre de l'Industrie qui a rejeté les revendications des mineurs en déclarant avec cynisme : « Autant de jours de grève représentent autant de salaires non payés et donc des économies réalisées dans cette entreprise déficitaire ».

Mais le mépris des gouvernants ne peut cacher leur crainte. Ils ont tenté d'arrêter les mineurs en bloquant les routes à l'aide d'énormes rochers entassés. Cependant, avec leur pelleuse, les manifestants ont à chaque fois dégagé la voie qui doit les mener dans la capitale. Des milliers de gendarmes et des membres des troupes spéciales ont été mobilisés, mais pour l'instant ils se tiennent à distance des mineurs en colère.

Par deux fois dans le passé, en 1990 et 1991, les mineurs s'étaient mobilisés et avaient marché sur Bucarest, mais avaient été utilisés par un des clans qui se disputaient le pouvoir. Il est à souhaiter qu'aujourd'hui les mineurs réussissent vraiment à faire valoir leurs intérêts et, par là même, le droit à une vie plus digne pour tous les travailleurs du pays.

Brésil

LE REAL CHUTE, PAS L'EXPLOITATION

Au terme de trois jours d'attaques intensives de la part des spéculateurs, au cours desquels ont été en vain dépensés plus de quatre milliards de dollars, le real, la monnaie brésilienne, a perdu toute parité fixe et a été dévaluée de fait de 20 %. L'épisode a montré, une fois de plus, comment les grands capitalistes de la finance, ceux que l'on désigne par des vocables neutres et anonymes comme « les marchés » ou « les investisseurs », sont capables, pour engranger quelques milliards ou dizaines de milliards de dollars de plus, de faire craquer une monnaie et de mettre en péril l'économie d'un pays comme le Brésil qui est la huitième du monde.

Une stabilisation fragile

L'inflation s'était accélérée au Brésil depuis le milieu des années 1980. Malgré les plans successifs dits de « stabilisation », elle culminait en 1993-1994 à des rythmes de 40 % par mois et de 3 000 % par an. Pour les travailleurs, c'était un désastre. Leurs salaires se dépréciaient du tiers ou de la moitié d'une paye à la suivante. C'était en même temps gênant pour les échanges internationaux, et même pour les capitalistes présents dans le pays.

Cette inflation prit fin en juillet 1994, avec le plan Real lancé par Fernando Henrique Cardoso, alors ministre de l'Economie, qui fut élu président de la République à la fin de l'année, sur la lancée de ce



succès. La stabilité de la nouvelle monnaie, le real, se maintint durant quatre ans, grâce à des taux d'intérêts records, entre 30 et 50 %, et aux prélèvements faits dans les réserves de change du pays pour défendre la monnaie.

Malgré la récession, l'extension du chômage et les vagues de privatisations induites par cette politique monétaire, Cardoso fut réélu de nouveau dès le premier tour en octobre dernier. Mais il n'avait pas encore mis en oeuvre, autrement qu'en paroles, les réformes que les financiers internationaux et le FMI exigeaient de lui : l'augmentation des impôts, la réduction de la Sécurité sociale et des retraites publiques, la régularisation de la dette des municipalités et des 27 Etats qui constituent le Brésil.

Or le real constituait toujours une cible potentielle pour les spéculateurs internationaux. Après leur assaut contre le rouble au cours de l'été 1998, ils se sont tournés contre la monnaie brésilienne. En dépit des taux d'intérêt de base de 30 %, qui auraient dû retenir les capitaux au Brésil, le real faiblissait. En six mois, plus

de 30 milliards de dollars de réserves sortirent du pays. En novembre le FMI fut appelé au secours et mit sur pied un plan d'aides de 41,5 milliards de dollars, dont l'annonce n'a pas suffi à stopper les attaques spéculatives.

Les dernières brèches furent faites sur le plan politique. En décembre, des scandales éclatèrent, mettant en cause le président et les leaders de son parti, le PSDB, qui amenèrent le départ du ministre des Communications et du président de la Banque nationale de développement économique et social, un des principaux outils économiques du gouvernement. Enfin début janvier, l'ancien président Itamar Franco, gouverneur de l'important Etat de Minas Gerais, annonçait unilatéralement un moratoire de 90 jours du paiement de la dette de cet Etat. Or au Brésil, qui est une république fédérale, tous les Etats sont écrasés par leur dette (100 milliards de dollars envers l'Etat central) et 17 sont en cessation de paiement. Le président a riposté vivement à la tentative d'Itamar Franco, mais trop tard face à une confiance ébranlée.

Le krach du 13 janvier

Le 13 janvier dernier, moins de deux semaines après l'inauguration du second mandat présidentiel de Cardoso, la crise a donc éclaté. Sous les coups de la spéculation, le gouvernement renonçait à maintenir la parité théorique avec le dollar et élargissait la bande de fluctuation autorisée. En douze minutes, la Bourse de Sao Paulo, la capitale économique du pays, chutait de 10 % et le real était dévalué de fait de 8 %.

Mais cela n'arrêtait pas les spéculateurs. Le 14, le gouvernement tentait de résister, déboursant 1,7 milliard de dollars pour calmer la spéculation. En vain. La Bourse chutait encore de 10 %. Le lendemain, le gouvernement renonçait à la résistance et laissait flotter la monnaie. La baisse du real s'établissait à 20 %, la Bourse remontait de plus de 33 %. Soulagés, gouvernants et financiers déclaraient que, finalement, le flottement du real se révélait bénéfique.

De la nouvelle situation, ils attendent la relance des exportations

et donc en partie de la production, les marchandises brésiennes redevenant concurrentielles.

Mais les effets bénéfiques escomptés de la dévaluation du real et de sa mise en flottement ont leurs contreparties : la dette extérieure, libellée en dollars et en monnaies fortes, augmente d'autant ; du coup les entreprises risquent de ne plus pouvoir payer les dettes contractées à l'étranger, entraînant une accélération des fermetures d'usines et un approfondissement de la récession.

La population pauvre de nouveau visée

Et puis, surtout, cette crise du real et les dangers qu'elle représente pour l'économie du pays vont servir de prétexte au gouvernement pour se retourner contre la population pauvre et lui faire payer les frais de cette nouvelle crise, des frais qui s'ajouteront à ceux qu'on lui fait payer depuis plus de vingt ans. La récession, si elle s'accélère, risque de faire croître le chômage. Les hausses d'impôts et les coupes effectuées dans les services publics, la Sécurité sociale, les retraites, accompagneront la baisse du pouvoir d'achat des couches populaires.

Un des obstacles, ou plutôt un petit frein à ces mesures d'austérité réclamées par le FMI, était la réticence des parlementaires à les voter et celle des pouvoirs exécutifs locaux, maires et gouverneurs, à les appliquer. Cardoso tient, avec la crise du real, un argument pour faire passer des lois anti-sociales, en prétextant l'urgence de la situation pour tirer le plus de profits de l'exploitation des ouvriers et des paysans, pour satisfaire aux appétits des bourgeois brésiliens et impérialistes.

Vincent GELAS

Huit ex-guérilleros en grève de la faim

Au Brésil, huit prisonniers politiques (cinq Chiliens, deux Argentins et un Brésilien) viennent de faire 46 jours de grève de la faim contre les discriminations dont ils sont victimes de la part des tribunaux brésiliens. Suite à une promesse du gouvernement brésilien, le 31 décembre dernier, les prisonniers avaient pu espérer un transfert vers leurs pays respectifs et le Brésilien vers sa

province d'origine. Mais finalement, après un passage dans une unité de soins intensifs, ils ont été réincarcérés le 11 janvier.

À la fin des années quatre-vingt, une dizaine de guérilleros de différentes nationalités (outre ceux déjà mentionnés, il y avait deux Canadiens) avaient séquestré Abilio Diniz, riche patron des supermarchés brésiliens Pao de Açucar (Pain

de Sucre). Ils entendaient procurer ainsi des fonds à la guérilla salvadorienne. L'opération ayant échoué, les dix ont été condamnés de 26 à 28 ans de prison, une peine très lourde pour une affaire où il n'y avait pas eu mort d'homme. Les hommes de main au service de grands propriétaires, assassins du dirigeant des « seringueiros » (travailleurs du caoutchouc) Chico Mendes,

n'avaient été condamnés, eux qui avaient tué, qu'à quatorze années de prison.

Ces prisonniers politiques n'ont bénéficié d'aucun des droits les plus élémentaires. Toutes les mesures de régime semi-ouvert, de liberté conditionnelle, auxquelles ils pouvaient prétendre selon la juridiction en vigueur, leur ont été déniées. Ils avaient déjà fait une grève de la faim en avril der-

nier. Des promesses alors non tenues avaient causé leur seconde grève de la faim, qui a au moins permis que les deux Canadiens soient évacués vers leur pays.

Les huit ont déjà fait savoir que, si le gouvernement brésilien ne tient pas ses promesses, ils entameront une nouvelle grève de la faim.

J.F.

35 HEURES : LES CHIFFRES ET LA RÉALITÉ

A la mi-décembre 1998, le ministère de l'Emploi recensait 1 544 emplois sauvés et 6 634 emplois créés, soit un total de 8 178 emplois, fruits du millier environ d'accords d'entreprises privées sur les 35 heures (concernant 107 560 salariés). A la mi-janvier, 500 nouveaux accords avaient été signés, garantissant 2 300 emplois supplémentaires. Tout cela est dérisoire et le reste, même après l'accord en cours de conclusion à Air France (où l'on parle de 4 000 emplois)

d'une part et à EDF-GDF (où il est question de 3 000 et 5 000 emplois) d'autre part.

Pourtant, en additionnant le tout, en procédant à l'amalgame entre les emplois préservés, ceux créés parce que nécessaires et programmés indépendamment du passage aux 35 heures, ceux consistant seulement à transformer des CDI en CDD, etc., etc., Martine

Aubry a pu déclarer mardi 18 janvier que, là où des accords avaient été signés, il y avait « 8 % de création d'effectifs ».

Que signifie réellement ce chiffre? Peu lui importe. Pour elle, le rythme de la signature des accords est bon, de même que leur contenu. Il n'y a, a-t-elle ajouté, « aucune raison de changer de méthode – celle de la négociation, qui connaît un mouvement

historique sans précédent – ni de calendrier ». Aucune raison, car pour Martine Aubry, comme d'ailleurs pour tout ce gouvernement qui poursuit jour après jour sa politique antiouvrière, « il faut du temps pour faire de grandes réformes », même si les chômeurs et leurs familles sont aux abois, même si les travailleurs qui ont un travail doivent subir le plus souvent, même pas

une diminution de l'horaire de travail mais plus de flexibilité, plus d'amplitude dans les horaires, des journées continues épuisantes, des heures supplémentaires en pagaille et des salaires bloqués.

Après un semblant de fâcherie, les relations de Martine Aubry avec Ernest-Antoine Seillière, le patron des patrons, seraient paraît-il franchement bonnes. On se demande vraiment comment il pourrait en être autrement!

L. P.

EDF-GDF région parisienne

LA CGT ET L'ACCORD SUR LES 35 HEURES

À EDF-GDF, l'annonce de l'accord syndicats-direction sur les 35 heures, qui doit en principe être ratifié par le personnel, a été accueillie de manière très diverse selon les secteurs.

Étant donné que le pire de cet accord est à venir, puisqu'il fera l'objet d'accords locaux qui devront être négociés dans les semaines et les mois à venir, il ne reste que ce qui apparaît à beaucoup comme le plus intéressant : la réduction de la semaine de 38 heures à 35 heures, sans perte de salaire, et même la possibilité de passer aux 32 heures, avec une heure de salaire en moins. Ceux qui sont les moins mal payés sont tentés.

Bien sûr tout le monde se méfie, et chacun sait que la modération salariale sera exigée en échange pendant plusieurs années, ainsi qu'une certaine flexibilité. Mais justement la flexibilité c'est le volet remis à tort ou à raison que la flexibilité ne les concerne pas, ou qu'elle était programmée et aurait eu lieu de toutes façons. Bref, beaucoup estiment que l'accord est plutôt favorable. Et la direction de la CGT pèse dans ce sens.

C'est que l'accord est un piège. Non seulement on demande l'avis du personnel sur un demi-accord, un premier volet qui hypothèque l'avenir, mais en plus on divise les travailleurs et on isole ceux qui estiment avoir à y perdre et qui risquent de se retrouver minoritaires.

Cela dit, dans plusieurs sec-

teurs il y a eu une réaction négative au projet d'accord, en particulier parmi des syndicalistes qui voient bien qu'« on va se faire avoir ». C'est bien loin de passer comme une lettre à la poste, et certains se sentent trahis par la direction de la CGT.

Cette dernière, pour montrer tout de même un peu de combativité, a appelé le personnel à une « grande journée d'action avec arrêt de travail de quatre heures, le 20 janvier 1999 ». Pas à propos des 35 heures, bien sûr, puisque la CGT est pour, mais sur le projet de loi concernant l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence, problème qui, en ce moment, intéresse infiniment moins le personnel que les 35 heures. C'est que l'Assemblée nationale devrait commencer à débattre de ce projet, et de l'avenir de l'énergie en général.

Mais où donc la CGT a-t-elle appelé à manifester? Devant l'Assemblée nationale? Eh bien pas du tout, mais... devant le siège du Parti Socialiste, rue de Solferino à Paris! Autrement dit la CGT dédouane le gouvernement en tant que tel – qui comporte des ministres PCF – pour ne s'adresser qu'à une de ses composantes. Ce qui revient à se prêter à une diversion politique.

L'ennui c'est que les rares personnes qui ont été jusqu'au bout du tract d'appel à cette journée d'action, et qui se sont rendu compte du rôle qu'on voulait leur faire jouer, ont été plutôt scandalisées et ont compris cela comme une magouille. Certains ont même dit : « Manifester d'accord, mais sur les 35 heures, et devant le siège de la CGT! »

Correspondant LO

LA CGT APPELLE LES PERSONNELS ACTIFS ET INACTIFS.

Les syndicats parisiens CGT appellent l'ensemble des personnels actifs et inactifs à coordonner ces premières actions et à

une grande journée d'action
avec arrêt de travail de 4 h 00 le 20 Janvier 1999.
Rassemblement à partir de 9 h 30 au 10, rue Solferino
(métro Solferino) au siège du Parti Socialiste.

veille du débat programmé à l'Assemblée Nationale sur la politique énergétique.

OUI NOUS VOULONS GAGNER
LES SYNDICATS CGT et CGT-GNC Y SONT RESOLUS

Le tract d'appel de la CGT

LE PATRONAT NE VEUT AUCUNE CONTRAINTE

De plus en plus, les patrons embauchent de façon précaire. Ils ont recours de plus en plus souvent aux officines de marchands d'hommes, ces entreprises intérimaires qui font de l'argent en louant les bras et les capacités de ceux qui s'adressent à elles, à des conditions qui n'ont plus rien à voir avec les règles minimum inscrites dans les lois. Et lorsqu'ils embauchent, les patrons le font aussi de plus en plus souvent sous forme de contrats à durée déterminée, ces CDD qui peuvent être reconduits mois après mois, voire année après année, là encore en tournant les lois sociales.

Dans son enquête Emploi 1998, l'Insee rapporte par exemple que plus de 14% des travailleurs des industries agricoles et alimentaires ont des emplois précaires, qu'ils sont plus de 12% dans l'industrie automobile, etc.

Face à cette situation, le gouvernement a fait mine de vouloir imposer au patronat un peu de retenue, en ayant recours moins systématiquement aux contrats précaires en particulier et en envisageant une amélioration de l'indemnisation des chômeurs précaires. Martine Aubry a

même déclaré qu'elle envisageait une taxation des entreprises dont plus de 10% du personnel serait embauché en CDD ou en intérim.

A peine évoquée, cette taxation a soulevé un tollé chez les patrons. Et encore tout récemment, lundi 18 janvier, Ernest-Antoine Seillière, au nom de tous les patrons rassemblés dans le Medef (successeur du CNPF), a répété qu'ils ne pourraient envisager une indemnisation un peu plus poussée des jeunes sans emploi et de ceux qui cumulent les emplois précaires que si le gouvernement « abandonne l'idée d'une taxation absurde des CDD et des emplois intérimaires ». En somme Seillière exige que le gouvernement laisse les patrons recourir librement aux CDD et à l'intérim, c'est-à-dire les laisse précariser et fragiliser une fraction toujours plus importante des travailleurs.

Mais le patronat oublie peut-être un peu vite que, face à lui, il n'y a pas qu'un gouvernement à plat ventre mais aussi des millions de travailleurs...

L.P.

A Lourdes comme ailleurs, 35 heures -voire 34- ce n'est pas le paradis

La presse a évoqué la signature d'un accord sur les 34 heures concernant les 336 travailleurs, sacristains, gardiens et autres employés d'accueil des entreprises para-religieuses qui gèrent le site de pèlerinage de Lourdes.

À l'occasion y on apprend que, jusqu'à présent, ces salariés travaillaient encore 40 heures hebdomadaires, étaient mobilisables six jours sur sept, et que les emplois précaires ne sont pas rares.

Quelques emplois seront

créés. En échange, ces entreprises recevront la dîme des aides gouvernementales. Mais personne n'insiste sur le prix de tout cela, au niveau des conditions de travail et des salaires.

L'évêque de Lourdes, qui chapeaute l'accord, a apparemment reçu la grâce. À l'occasion, il a déclaré vouloir « suivre la doctrine sociale de l'Église et avoir porté son aumône à la lutte contre le chômage ». Il lui aura fallu tout de même bien du temps pour le faire. Charité bien ordonnée...

Air France

LES 35 HEURES
BIDON, ÇA
NE PASSE PAS...

Mercredi 13 janvier, le PDG « socialiste » d'Air France, Spinetta, a dû annuler dans la précipitation sa présentation de vœux de Nouvel An : il craignait en effet d'avoir, à sa réception, plusieurs centaines d'ouvriers grévistes des ateliers de la DM de Roissy qui avaient prévu de s'y inviter puisque la direction avait prévu de les faire « trinquer »... avec son projet de passage aux 35 heures.

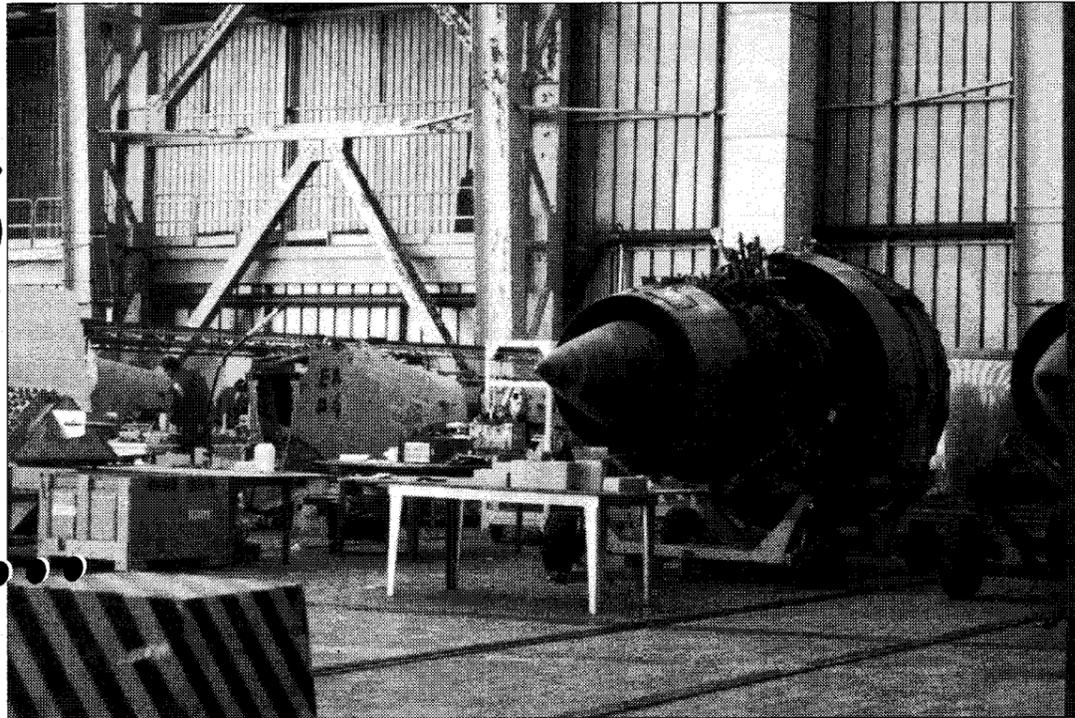
La direction avait eu beau présenter ce projet de façon enjolivée, grâce notamment au relais de la presse qui avait titré unanimement sur les « 4 000 embauches » (annoncées), nombre d'ouvriers de Roissy, d'Orly et du Bourget ne s'y sont pas trompés. C'est bien sur leur dos que se réaliserait le plan du patron et du gouvernement, s'ils ne réagissaient pas.

Depuis le samedi 9 janvier où les premiers mécanos de piste de Roissy ont bloqué des vols en signe de protestation, le mouvement a gagné en taille et en extension. Depuis, à Roissy, les mécaniciens-moteur ont multiplié les débrayages d'une demi-journée, les manifestations au siège de la compagnie, la DM (les ateliers d'Air France Maintenance) ne fonctionnant pratiquement plus. Puis, toujours à Roissy, ce sont des travailleurs du Fret (à juste titre

choqués qu'on ose parler d'« embauches » alors que la direction réduit leur effectif et même de l'Escale (un des rares secteurs où la direction envisage d'augmenter les effectifs en titularisant des CDD et intérimaires) qui sont entrés en piste ces derniers jours, parfois rejoints dans des assemblées communes par les grévistes de la DM.

Au Bourget, on a assisté au même phénomène dans les ateliers et les hangars. Même chose à Orly où le mouvement, là aussi parti de quelques travailleurs de piste d'Orly-Ouest, a gagné les ateliers d'Orly-Nord. Là, mercredi 20 janvier, c'est à une demi-journée de grève que sont appelés les ouvriers de la DM, alors que les réunions de secteur de la semaine passée ont parfois rassemblé un nombre inhabituel d'ouvriers (jusqu'à 300 à la GV).

La presse, la télévision ont



Atelier Air France à Orly-Nord

bien dû finir par en parler : à Orly et à Roissy, les vols retardés par les grévistes (y compris, plusieurs fois, ceux du Concorde) ne pouvaient être passés sous silence. Il n'y avait plus seulement quelques mécaniciens de piste protestant contre la diminution du paiement des heures de nuit ou de week-end, mais des centaines d'autres travailleurs protestant contre le gel des salaires, contre le fait qu'on veuille les faire travailler plus sans embauches réelles et en leur imposant plus de flexibilité, c'est-à-dire une dégradation de leurs conditions de travail, sous couvert d'une prétendue diminution du temps de travail.

Au début du mouvement, la direction espérait pouvoir s'en tirer à bon compte en laissant entendre qu'elle pourrait revoir le paiement des heures de nuit. Mais ses propositions, qui n'étaient évidemment que du vent, ont été rejetées par les grévistes. Cela a été visiblement au grand dam de certains dirigeants syndicaux qui, sans avoir signé l'accord sur les 35 heures, avaient entrepris d'en souligner ce qu'ils appellent « les aspects positifs ».

En effet, FO et CFDT ont tout de suite donné leur accord au patron. Quant à la direction de la CGT, qui est à l'initiative du mouvement avec SUD-Aérien et un syndicat corporatiste, le SNMSAC, elle n'apprécie pas trop de voir durablement mis en cause un projet approuvé par le gouvernement, et en particulier par le ministre PCF des Transports, Jean-Claude Gayssot. Dès l'annonce de ce projet, *L'Humanité* avait donné le ton en faisant quelques réserves tout en s'en félicitant : les 4 000 embauches d'Air France (annoncées, et encore sur trois ans) doubleraient presque d'un seul coup le lamentable bilan national des « accords » sur les 35 heures à la sauce Aubry et étaient censées donner un peu de justification au soutien de la direction du PCF (et de la CGT) à la politique du gouvernement.

Hélas pour la direction, le gouvernement et leurs soutiens plus ou moins honteux, de plus en plus de travailleurs d'Air France ont pu se persuader que ce projet est globalement négatif pour eux. En

tout cas, la direction a pu le mesurer en constatant que, parti de quelques dizaines de mécaniciens de piste à Roissy, dix jours plus tard le mouvement trouve un écho, certes variable, mais réel chez des centaines de travailleurs des différentes DM, du Fret et parmi le personnel d'Escale. Ne travailler que 35 heures réellement, mais sans gel des salaires, sans flexibilité ni annualisation du temps de travail, et avec de véritables embauches, partout et en nombre, les travailleurs d'Air France sont d'accord. Mais, précisément, ce n'est pas du tout ce qu'ont concocté la direction et le gouvernement avec leur projet actuel.

Alors, ce mouvement peut-il s'étendre et se renforcer ? La direction ne jurerait pas du contraire qui, à Roissy, a plusieurs fois envoyé la police au-devant des grévistes et, par précaution, a fait déplacer de nuit des avions qui venaient d'être révisés, de peur que les travailleurs ne les bloquent.

Correspondant LO

France Télécom

LOI AUBRY... ET POURSUITE
DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

La direction de France Télécom, qui négocie depuis octobre dernier avec les syndicats l'application de la loi Aubry sur l'aménagement du temps de travail, est pressée d'aboutir à la signature d'un accord. La prochaine réunion est prévue le 26 janvier.

Suite aux résultats lamentables, du point de vue de l'emploi, obtenus par les conventions

signées l'année dernière dans différents secteurs, le gouvernement fait feu de tout bois : après EDF-GDF, l'annonce de créations d'emplois dans le cadre d'un accord à France Télécom, à mettre à l'actif de la loi Aubry, lui permettrait de pavoiser, même si c'est du bidon.

France Télécom annonce en effet « la possibilité de près de 10 000 recrutements d'ici 2002 », en omettant simplement de signaler que, même si ces emplois voient

effectivement le jour (ce qui est encore à vérifier), 23 700 départs en préretraite et en retraite sont prévus dans la même période de trois ans ! En fait, l'objectif poursuivi est la continuation pure et simple de ce que France Télécom avait décidé avant qu'il soit question de loi Aubry : supprimer 20 000 emplois en quatre ans, alors que les bénéfices ont atteint 15 milliards de francs chacune de ces deux dernières années.

Et l'offensive de la direction ne

s'arrête pas là : présentant de façon mensongère l'application des 35 heures comme positive pour l'emploi, France Télécom exige des « contreparties », notamment la suppression de quatre jours de congés exceptionnels (ils seraient comptés dans le calcul des 35 heures). De même pour l'autorisation d'absence quand les enfants sont malades.

France Télécom s'attaque aussi au pouvoir d'achat par le biais de ce qu'on appelle « le coutumier ». Un certain nombre d'agents techniques qui interviennent souvent à l'exté-

rieur ont en effet acquis depuis longtemps une prime mensuelle, 1 500 francs en moyenne, que la direction veut reprendre.

Autant de raisons qui devraient inciter les employés de France Télécom à répondre « présents » à la journée de grève nationale proposée par la CGT et SUD le 26 janvier, il serait bien temps de mettre fin à l'effet dévastateur des réorganisations permanentes accompagnées de suppressions d'emplois, qui s'accroissent actuellement.

Correspondant LO

Les 35 heures dans les banques

AFB = ARNAQUE FAÇON BANQUIERS

La presse s'est largement fait l'écho ces dernières semaines, des discussions en cours entre l'Association Française des Banques (AFB) représentant les banquiers, et les syndicats, au sujet de la mise en place de la loi sur les 35 heures.

Après la signature d'un syndicat, le SNB/CGC (les syndicats non signataires comptent faire des démarches pour faire invalider cet accord), on a pu lire ou entendre, ici et là, qu'à présent les salariés des banques «bénéficieraient de 55 jours de repos par an au total», voire qu'il s'agissait de l'accord «le plus favorable aux salariés jusqu'à présent».

La réalité est évidemment moins rose. Dans les banques comme ailleurs, la loi Aubry offre aux patrons des nombreuses possibilités pour comptabiliser le temps de travail comme cela les arrange.

L'AFB a rapidement annoncé que, pour elle, il n'était pas question de réduire la durée de travail chaque jour, pas non plus question de réduire la durée de travail hebdomadaire. La réduction se ferait sous forme de jours de congés supplémentaires, un point c'est tout.

Arnaque sur le nombre de jours de congés supplémentaires

Actuellement, les employés de banque travaillent, pour l'essentiel, 39 heures par semaine. Multiplié par 47 semaines (52 semaines, moins cinq semaines de congés payés légaux), cela représente 1833 heures par an. Ramené à 35 heures, le temps de travail annuel devrait donc être de 1645 heures (47 semaines multipliées par 35 heures). Soit une différence de 188 heures.

Cela représente 24 jours de congés supplémentaires, que l'AFB aurait dû accorder au titre de la réduction du temps de travail dans le cadre de la loi Aubry, pas un de moins.

Mais ce n'est pas ce qu'on a proposé les banquiers !

Dans le Code du travail, seuls 25 jours de congés annuels sont assurés, et le seul jour férié chômé et payé est le 1^{er} mai. Or, dans les banques, la convention collective garantit le paiement de tous les jours fériés chômés (8 jours par an en moyenne) et 8 jours de repos supplémentaires (un 26^e jour de congé payé, et 7 jours liés à la profession).

Eh bien, l'AFB considère que tous les congés supplémentaires qui existent dans les banques étaient, en quelque sorte, une «avance» qu'elles auraient faite depuis des années aux salariés sur la mise en place des 35 heures. C'est nouveau ! mais les banquiers n'en sont pas à une escroquerie près.

D'après leurs calculs, les employés de banque ne travailleraient aujourd'hui que 36h30 en moyenne, et non pas 39 heures ! Le temps de travail ne devrait donc être diminué que d'une heure trente en moyenne par semaine, pour arriver à 35 heures.

Dans la logique de ce raisonnement, les patrons des banques ont annoncé que l'AFB accorderait 17 jours de congés au titre de l'accord de branche, et que 12 jours seraient à négocier dans chaque entreprise. Mais sur les 17 jours de l'AFB, il y a les 8 jours fériés (qui ont toujours été chômés et payés dans les banques comme

dans de nombreuses autres entreprises), et les 8 jours liés à la profession.

L'AFB nous accorde donc 16 jours qui existaient déjà et n'attribue réellement qu'un jour de congé supplémentaire. Quelle générosité !

Restent 12 jours qui doivent être attribués dans chaque entreprise.

Au total, la mise en place des 35 heures apporterait donc aux salariés 13 jours de congés supplémentaires au lieu des 24 que doivent les patrons.

Heures supplémentaires imposées

En même temps que cette arnaque, le contingent d'heures supplémentaires, fixé à 120 heures pour les deux premières années, pourra être majoré de 40 heures en 2000 et de 30 heures en 2001. En 2002, il devrait être ramené à 110 heures, mais avec une possibilité de majoration de 30 heures.

Certains salariés pourraient donc voir leurs douze jours de repos transformés en jours de travail payés en heures supplémentaires.

Les banquiers se vantent qu'il n'y a pas de baisse de salaires. Mais en fait, avec cet accord, les salariés payent 50% de la mise en place des 35 heures par la perte de jours de congés qui étaient des acquis.

Ce que ne disent pas les

patrons, c'est que depuis des années ils ont fait d'énormes économies, en bloquant les salaires et en réduisant les effectifs (ce qu'ils continuent encore à faire). Ils ont, de plus, empoché les bénéfices réalisés grâce aux gains de productivité dont les salariés des banques n'ont jamais vu la couleur.

Tout cet argent aurait permis depuis longtemps de réduire véritablement le temps de travail sans aucune diminution de salaire. Mais cette réduction-là, si nous la voulons, il nous faudra l'imposer aux banquiers par nos luttes.

Pour l'instant un accord a été signé, mais il ne doit être appliqué qu'au 1^{er} janvier 2000. D'ici là il n'est pas dit que les employés de banque se satisferont de cette duperie.

Par ailleurs il n'est pas question dans cet accord, de créations d'emplois. Au Crédit Lyonnais par exemple, la direction vient d'annoncer 3 000 suppressions d'emplois pour les trois ans à venir, alors qu'il y en a déjà eu 8 000 depuis 1994.

Là aussi, le gouvernement est d'accord. Aubry et Strauss-Kahn, l'une sur les 35 heures, l'autre sur la gestion du CL, sont main dans la main pour s'attaquer aux salariés.

De plus, c'est au 31 décembre 1999 que l'actuelle convention collective des banques cessera de s'appliquer. Les discussions en cours entre AFB et fédérations syndicales montrent que la nouvelle convention que les patrons concoctent est tout à leur avantage.

Bref, les raisons ne manquent pas d'être mécontentes, et cette nouvelle année qui commence pourrait bien voir ce mécontentement prendre corps.

Correspondant LO



Lors de la journée nationale du 27 février 1998, contre la dénonciation des Conventions collectives par les banquiers.



LES CHÔMEURS EN ONT MARRE

Chers camarades, Le 14 janvier dernier, le Comité de chômeurs CGT de Saint-Quentin (Aisne) a occupé les locaux des ASSÉDIC de 15h30 à 19 heures. Là, nous avons été expulsés par les forces de police, à coups de poing dans la figure pour certains d'entre nous.

Nous occupons ces locaux dans le plus grand calme, afin de réclamer tous les droits sociaux demandés par les chômeurs dans la plupart des régions de France.

Aujourd'hui, la colère monte à Saint-Quentin. Les copains n'en peuvent plus de voir les conditions précaires de tous les chômeurs s'aggraver, leurs ressources n'étant plus suffisantes pour accomplir les principales tâches de la vie courante.

Il y en a marre de cette gauche plurielle répressive. Du travail pour tous, moins de profits pour les patrons, voilà ce que réclame notre comité de chômeurs.

A.L. (Saint-Quentin)

**CHU
de Clermont-Ferrand**

**4^e SEMAINE DE GRÈVE
POUR LES EFFECTIFS**

Depuis le 21 décembre, le service des longs séjours (convalescents et soins palliatifs) de l'hôpital Nord de Clermont-Ferrand est en grève pour réclamer plus d'effectifs. La CGT et le syndicat SUD-Santé soutiennent le mouvement et s'efforcent d'appeler à la grève générale l'ensemble du personnel de tous les établissements du CHU, alors que les syndicats CFDT et FO s'y opposent.

L'hôpital Nord est situé à Cébazat, petite ville de la banlieue clermontoise. 400 personnes y travaillent. Dans le service en grève, il y a 25 postes pour 34 malades, ce qui est insuffisant. En effet, il s'agit souvent de grabataires, ce qui demande beaucoup de temps pour les soins, l'hygiène et les repas. Le personnel estime qu'il faudrait au moins six postes supplémentaires : trois infirmiers, deux aides-soignants et un agent de service.

La direction de l'établissement se contente de répondre qu'il suffirait d'un « renfort temporaire sur le pool de remplacement », qui est pourtant bien insuffisant. Ce qui reviendrait à déshabiller Pierre pour habiller Paul. La directrice envisage la mise en place d'une « commission pour réfléchir à l'amélioration du service », autant dire pour la Saint-Glinglin. En somme, pour la direction locale, il n'y a pas surchargé de travail mais simplement « mauvaise orientation de certains malades, qu'il faudrait diriger dans d'autres services ». Les services ont à faire face à des pathologies de plus en plus lourdes.

Ce dialogue de sourds

explique le mécontentement grandissant des grévistes. Jeudi 7 janvier, il y avait une centaine de présents, représentant tous les services de cet établissement. Les intervenants ont insisté sur la demande d'effectifs supplémentaires, car il n'y a qu'un seul aide-soignant pour plusieurs services et un seul infirmier de nuit pour le service de rééducation avec des paraplégiques. On chiffre les besoins pour l'ensemble de l'établissement à quinze postes d'infirmiers, ainsi qu'une vingtaine d'aides-soignants et autant d'ouvriers et agents de service. Les grévistes ont mis des tracts sur les portes et des banderoles aux fenêtres. FR3 Auvergne et la presse rendent compte assez bien du mouvement, mieux en tout cas que FO et la CFDT, muets pendant les quinze premiers jours.

La grève n'est pas perçue de façon spectaculaire, car la plus grande partie du personnel est « assignée », c'est-à-dire réquisitionnée. La direction ne prend pas en compte les « assignés » dans le nombre de grévistes. Lundi 11 janvier, une nouvelle assemblée générale a rassemblé encore une bonne centaine de personnes, qui ont reconduit la

grève à l'unanimité. Une inter-syndicale CGT, SUD-Santé, FO et CFDT a demandé une entrevue à la direction générale du CHU. Le mécontentement est visible.

La direction de l'hôpital Nord va jusqu'à menacer les grévistes de mesures de rétorsion mesquines, comme supprimer le temps de pause ou bien faire exprès de réquisitionner le minimum de personnel : les grévistes s'aperçoivent alors que leurs collègues trop peu nombreux ne peuvent pas assurer ce minimum et se sentent obligés d'aller travailler pour les aider.

Le mardi 12 janvier, une nouvelle assemblée générale a eu lieu, avec toujours une centaine de personnes. L'entrevue avec le directeur général du CHU n'a rien donné. Il a repris les arguments de la directrice de Cébazat, en parlant de mauvaise organisation et de re-répartition des malades. Il s'est contenté d'annoncer des « enquêtes et études sur le fonctionnement des services », dont le résultat ne sera connu que dans deux mois !

Cette réponse a indigné les grévistes et c'est sous leur pression que les syndicats ont fait enfin appel à une réunion générale commune à tous les établissements du CHU, et à toutes les catégories. Les grévistes ayant bien conscience que leur revendication essentielle, plus d'effectifs, plus de postes,

concerne vraiment tout le monde : infirmiers, AS et ASH, ouvriers et personnels administratifs.

**Manœuvres
syndicales anti-grève**

Ainsi, c'est jeudi 14 janvier, alors que ceux de Cébazat en étaient à leur troisième semaine de grève, que s'est tenue la première assemblée générale de tout le personnel du CHU. Avec environ 250 présents, il y avait une certaine ambiance. Les jours précédents, les syndicats, pour une fois d'accord, avaient multiplié les tracts et les appels. Une secrétaire administrative exprimait l'état d'esprit de beaucoup en disant : « Je suis venue parce que tous les syndicats ont appelé ». Mais comme beaucoup d'autres, elle allait déchanter.

En effet, le syndicat FO allait publiquement s'opposer à la grève et à tout rassemblement, en prétextant que c'était « un leurre », que la CGT préparait une « trahison » parce que la grève générale n'était pas sûre d'être victorieuse.

Le même syndicat FO avait

pourtant, quelques jours auparavant, déclaré : « Allons-y tous ensemble ! Préparons la grève générale du CHU ! Manifestations, occupation du bureau du directeur général ! » Alors pourquoi, quand plusieurs centaines de travailleurs répondent « présents », ces syndicalistes reculent et prétendent que ce n'est pas le moment ?

Ajoutons que la CFDT emboîte de ce point de vue le pas à FO, restant attentiste et extérieure au mouvement.

Toutes ces manœuvres ont sans doute pu écœurer certains, mais les grévistes restent mobilisés sur la question des effectifs. Ils sont décidés à faire céder la direction et, avec l'appui de la CGT et de SUD-Santé, ils continuent à se réunir et devaient se retrouver aux côtés des autres travailleurs du CHU, lors d'une nouvelle journée d'action et de grève, prévue pour mardi 19 janvier. Ils veulent rappeler à la direction qu'il faut prendre tout de suite des mesures pour assurer le fonctionnement correct des soins. Il y va de l'intérêt du personnel et de la population.

Correspondant LO

Hôpital Pitié-Salpêtrière Paris 13^e

DES PERSONNELS FACE À LA DIRECTION

Comme dans tout le secteur hospitalier, l'austérité décidée par le gouvernement se fait sentir à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris. Le mécontentement est réel devant les choix de la direction générale de l'Assistance Publique et de la direction locale, qui ne donnent pas les moyens de fonctionner dans des conditions normales, avec le personnel et l'équipement nécessaires.

Le pavillon Marguerite-Bottard, service jusqu'alors de gériatrie, fonctionne avec 140 personnes (personnels soignants, secrétaires, officiales, lingères). Le personnel s'est mobilisé à plusieurs reprises depuis trois mois, exerçant une pression sur la direction. C'est qu'il est devenu habituel de tourner en effectif réduit, à deux aides-soignants et une infirmière pour 37 ou 40 patients dans l'équipe du matin et dans celle de l'après-midi. Ce dysfonctionnement se traduit par l'impossibilité de prendre les repos supplémentaires qui nous sont dus. Nous avons ainsi accumulé 2 728 journées de repos supplémentaires depuis deux ans. La direction arguait alors qu'elle ne pouvait pas embaucher dans l'attente du redéploiement des personnels des hôpitaux Broussais, Boucicaud

et Laënnec vers le nouvel hôpital européen Georges-Pompidou.

Le mécontentement a éclaté à l'annonce de la restructuration du service, aucun moyen pour des conditions de travail dignes n'étant annoncé. Alors que des postes sont budgétisés mais vacants, le manque d'effectif reste chronique. Nous venons de subir la fermeture de 50 lits pour permettre les travaux de mise en conformité des systèmes de sécurité incendie. Cela a entraîné le déplacement de malades et de personnels dans des conditions encore plus dégradées. Et la réorganisation du service prévue risque d'entraîner une augmentation de la charge de travail, du fait de l'admission de personnes très handicapées à rééduquer et de la réouverture des 50 lits.

L'action dure donc depuis trois mois, avec des assemblées générales

hebdomadaires réunissant 30 à 40 personnes, des distributions de tracts au personnel des autres services et aux usagers, des manifestations dans l'hôpital regroupant une vingtaine de personnes à chaque fois.

Les revendications portent sur l'attribution de personnel (on a estimé que 22 personnes étaient nécessaires pour fonctionner normalement), de moyens financiers et d'équipements pour restaurer les salles délabrées, pour obtenir des lits et des fauteuils adaptés aux patients.

Dans un premier temps, la direction a accordé six personnes en contrat à durée déterminée pour un à deux mois. Mais notre harcèlement l'a obligée à céder plus. Nous avons obtenu dix embauches : sept viennent de l'extérieur et sont stagiaires, deux sont en attente de leur embauche et une vient d'un autre service. Deux collègues en CES ont eu leur contrat transfor-

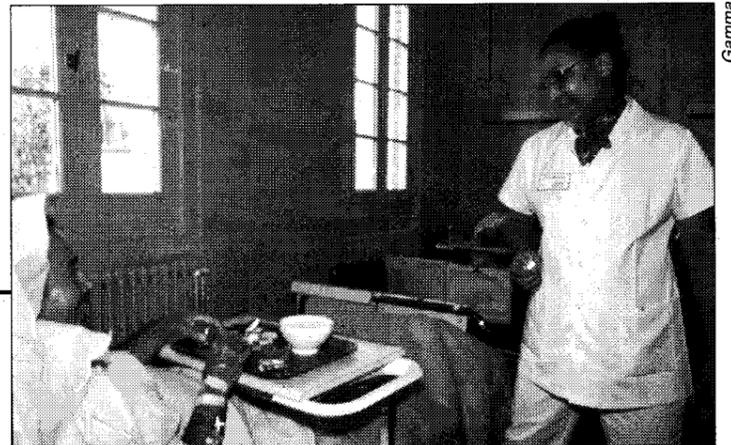
mé en CDD.

En ce qui concerne les crédits, la direction a débloqué 2,8 millions pour la réorganisation du service et 1,1 million pour l'équipement.

Il reste à s'assurer de la mise en œuvre effective des travaux, et cela d'autant plus que les effets de la restructuration ne se font pas encore pleinement sentir. Nous n'avons pas non plus le compte, en particulier en personnels : au mois de février, trois infirmières quittent le service sans être remplacées.

La direction a été obligée de céder, même si c'est au compte-gouttes, parce qu'elle craint les réactions. Puisque le seul langage qu'elle comprend est celui du rapport de force, il faudra s'en souvenir.

Correspondant LO



Gamma

SNCF

LES CHEMINOTS DISENT NON AUX SANCTIONS

Tarifs en hausse

En 1998, les affaires de la SNCF se sont très bien portées, dicit le PDG Gallois et toute son équipe. Le nombre de voyageurs a augmenté considérablement, en particulier grâce... aux tarifs réduits. Ainsi, selon la direction,

43 millions de voyages ont été faits à prix réduit dont 24 % n'auraient pas eu lieu s'il n'y avait pas eu, par exemple, les tarifs spéciaux pour voyages à deux, voyages avec carte Enfant Plus, Kiwi, Senior, Découverte, Séjour, etc.

En 1999, la direction déclare avoir l'intention de continuer dans ce sens et explique qu'il faut absolument que le nombre de voyageurs augmente afin de compenser ces baisses de tarifs. Parallèlement, dans son dernier journal interne, elle annonce... une augmentation moyenne de 1,3 % du prix des billets voyageurs pour les grandes lignes et les trains régionaux (sauf l'Ile-de-France) à partir du 24 janvier ! Allez y com-

prendre quelque chose.

La SNCF veut présenter à la fin de l'année 1999 un budget en équilibre, voire bénéficiaire. Et pour y parvenir, elle ne connaît que deux méthodes : augmenter les prix voyageurs et baisser les effectifs cheminots (d'au moins un millier). Pendant ce temps-là, les tarifs fret que payent les entreprises restent bloqués sous prétexte de contrer la concurrence de la route et les banques continuent de toucher les intérêts de la dette, soit environ 2 milliards de francs annuels.

Si ce n'est pas cela, faire fonctionner le service public à l'envers, qu'est-ce que cela peut bien être ?

tout cas à montrer qu'elle est prête à sanctionner sévèrement. Mais pour l'instant, sa politique provocatrice a surtout réussi à mettre en colère les agents de conduite de la région du Sud-Est.

Depuis le jeudi 14 janvier, les conducteurs du dépôt de Marseille sont en grève et un préavis a été lancé par la CGT, la CFDT et Sud-Rail pour le jeudi 21 janvier, concernant tous les cheminots (et pas seulement les agents de conduite) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour dénoncer la politique de la direction. Il n'y a en effet qu'en se mobilisant tous, en faisant craindre à la direction SNCF la contagion de la colère et le blocage de son trafic, que les cheminots du Sud-Est peuvent faire ravalier à la direction SNCF locale, et au-delà au PDG Gallois, leurs projets de sanctionner pour faits de grève des travailleurs en lutte pour leurs revendications.

C'EST TROP ?

Après avoir payé, chaque jour de 1999, les transports en commun, les voyageurs auront peut-être droit à un cadeau de fin d'année : Gayssot, ministre des Transports, a demandé à la SNCF en particulier « d'étudier la possibilité d'un service continu des transports publics dans la nuit du 31 décembre 1999 et du 1^{er} janvier 2000, et de gratuité des transports publics le 31 décembre 1999 et le premier jour de l'année 2000 sur l'en-

semble du territoire national », rapporte L'Humanité du 13 janvier dernier.

Les transports en commun 24 heures sur 24 et gratuits : c'est une situation qui devrait être la règle dans une société moderne dont tous les citoyens-voyageurs payent des impôts pour faire fonctionner, justement, tous les services publics. Mais il aura fallu attendre le 1^{er} janvier de l'an 2000... Et, une fois par millénaire, ça met le prochain jour de gratuité en l'an 3000.

NOUVEAU CADEAU AUX CAPITALISTES DES TÉLÉCOM

Cegetel, filiale de Vivendi (l'ex-Générale des Eaux), est, selon le journal patronal *Les Echos*, « satisfait du paysage français des télécommunications ».

Et pour cause ! La dernière fleur venue parfaire ce paysage est une baisse de 14,4 %, en moyenne, sur un tarif de France Télécom au 1^{er} janvier, baisse qui est intervenue sans grande publicité parce qu'elle n'est pas destinée au grand public. Les seuls bénéficiaires en sont les nouveaux concurrents de France Télécom. Cette baisse conséquente s'applique en effet aux tarifs dits d'« interconnexion », que les nouveaux venus dans le secteur, comme Cegetel et autres Bouygues, doivent payer à France Télécom pour utiliser les réseaux reliant le poste de chaque abonné au central téléphonique.

« Cette évolution est supérieure aux recommandations de la Commission européenne et confirme la position de la France parmi les pays disposant des tarifs d'interconnexion les plus attractifs », s'est félicitée la direction de France Télécom, se sentant tout à coup investie d'une mission de service public... à

destination de ces très gros « usagers ».

Pour installer l'infrastructure du service téléphonique, il a fallu des investissements considérables, réalisés dans les années soixante à quatre-vingt. A l'époque, le secteur du téléphone était regroupé avec la Poste dans les PTT et l'argent public coulait à flots, sous la pression à la fois des industriels qui se plaignaient du sous-équipement, et des constructeurs de matériel. Trois trusts se partageaient l'essentiel du marché : Thomson-CSF-LMT-Ericsson, CGE-CIT-Alcatel et ITT-CGCT. Dans les années 1970, ils reçurent pour environ 150 milliards de francs de commandes, un record ! Le nombre de lignes téléphoniques raccordées à un central passa de 4 millions en 1969 à 18 millions en 1982 et 31,6 millions en 1994.

Une fois les investissements réalisés (et payés avec l'argent public), l'exploitation des lignes est devenue une affaire rentable, d'autant plus que le nombre de communications téléphoniques continue à croître. Les Bouygues et Cegetel se sont découverts une vocation d'« opérateurs », comme

ils disent, dans les télécommunications, quand l'heure d'empocher des profits considérables eut sonné. Aujourd'hui, 38 % du capital de France Télécom ont été vendus à ces grands groupes privés (ce n'est d'ailleurs peut-être pas fini). Mais, avec cette affaire des tarifs d'interconnexion fixés tout à fait avantageusement en faveur de la concurrence, on voit qu'il y a bien des moyens divers pour mettre le service « public » au service des appétits des capitaux privés. Et plusieurs autres décisions, comme le cadeau de plusieurs réseaux à Cegetel dans certains secteurs, ou la remise gracieuse des plans de réseaux câbles à la Lyonnaise des Eaux, signalés par la CGT, vont dans le même sens.

Pendant ce temps, la version nouvelle du service public qui se met en place peu à peu, dite « service universel », est conçue comme un service minimum pour la majorité des usagers, ainsi que le montre déjà ne serait-ce que l'abandon d'une série de cabines de téléphone publiques dans les secteurs jugés « non rentables »...

Correspondant LO



LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY Dernières brochures parues :

- En 1999, l'euro ? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe. (N° 78 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 avril 1998)
- Cent cinquantième de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises : esclavage et capitalisme.

(N° 79 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 juin 1998)

- La crise économique et financière.

(N° 80 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 novembre 1998)

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

GIAT industries
Saint-Chamond
(Loire)

NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !

Le vendredi 8 janvier, dans les ateliers de GIAT Industries à Saint-Chamond, les chefs apposaient les notes indiquant les suppressions d'emplois entraînés par la mise en application du dernier plan concocté par la direction. Pour l'usine de Saint-Chamond, c'était 246 emplois qui disparaissaient sur un effectif de 717 salariés. Sur l'ensemble de GIAT Industries, qui produit des armements terrestres, dont le char Leclerc, l'effectif devait être ramené de 9586 au 31 mai 1998 à 5830 au 31 décembre 2002.

Les notes indiquaient les suppressions de postes non pas poste par poste, mais par métier, ce qui fait que l'on ne pouvait avoir une idée précise de qui elles visaient. Mais la douche était froide quand même, bien que ces chiffres aient déjà été évoqués lors des réunions officielles tenues les semaines précédentes. Les travailleurs décidaient de réagir immédiatement en débrayant, en se regroupant et en allant interpellier le directeur d'établissement. Même si ces suppressions de postes ne peuvent

pas se traduire par des licenciements secs, elles entraîneront des mutations, des mises en formation et des mises en retraite anticipée. D'ailleurs, la direction incite tout le personnel à rechercher d'autres postes au sein de GIAT Industries. Espère-t-elle trouver beaucoup de volontaires pour ce triste jeu de chaises musicales ?

Dans les discussions, ce qui revenait souvent était un sentiment d'écœurement devant les pratiques de la direction du GIAT. Celle-ci n'a pas cessé, ces dernières années, de se vanter de ses prouesses techniques, mais le résultat net est là : des mesures inacceptables. Ceux qui ont permis ces prouesses interprètent ce plan comme une marque d'incompétence globale.

Il y avait un certain découragement chez certains compagnons, qui n'imaginaient pas trop ce qu'ils pourraient faire pour empêcher ce mauvais coup, qui intervient de plus dans une région avec un fort taux de chômage. Mais plusieurs débrayages, qui ont lieu depuis cette annonce et après la visite à la direction, ont permis de réunir bon nombre de salariés. Ce nombre était d'ailleurs bien plus élevé quand les autres

syndicats (CFDT, FO et CGC) rejoignaient la CGT dans ces appels.

Pour le moment, la direction affirme vouloir s'en tenir au plan initial. Elle prévoit aussi de convoquer individuellement les compagnons pour leur ressortir son couplet d'explications sur la nécessité d'un tel dégraissage. Dans beaucoup d'ateliers, les travailleurs, en accord avec la consigne des syndicats, semblent décidés à refuser une telle mise en condition et se préparent à refuser collectivement ces entrevues.

Il est vrai que, si la réduction des budgets militaires est une chose que l'on ne peut guère regretter, il en va autrement pour le sort des travailleurs de ce secteur : il n'y a aucune raison de laisser supprimer des emplois, alors que les installations de GIAT Industries et la qualification des salariés de l'entreprise pourraient permettre de fabriquer par exemple des moyens de transports collectifs, ou d'autres biens plus utiles à la population que des canons ou des chars Leclerc.

Correspondant LO

Gardiennage,
sécurité

RIEN N'EST SÛR POUR LES AGENTS

À Indosuez à La Défense, le gardiennage est assuré par des sociétés privées. Voici un exemple des conditions de travail et de salaire dans l'une d'entre elles, et ce n'est pas la pire, paraît-il.

La Convention collective n'est pas respectée : les plannings du mois devraient être donnés sept jours avant le début de celui-ci. En fait ils sont donnés la veille ou même le lendemain, et souvent pour sept jours seulement. Le sous-effectif est permanent, d'où des remplacements à la dernière minute qui font que même les plannings donnés à l'avance ne sont pas respectés. Sachant que le service fonctionne 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, avec des vacances de 12 heures d'affilées, impossible de prévoir quoi que ce soit. Quand il manque quelqu'un, il faut que ce soient les agents en place qui téléphonent à leurs collègues jusqu'à ce qu'ils trouvent un remplaçant. Les inspecteurs de permanence communiquent les numéros et se déchargent sur

ceux qui sont présents. Déranger un collègue un samedi soir, ce n'est pas évident !

Les agents de sécurité sont payés le Smic, c'est-à-dire en dessous du salaire de la qualification : nuits et dimanche compris. La prime de site est inexistante, contrairement à d'autres sites.

Sur un effectif de 23 agents, plus de 300 personnes sont passées sur le site en un an et personne ne reste. Rien d'étonnant !

PLASTIC OMNIUM
Rougegoutte
(Territoire-de-Belfort)

L'usine Plastic Omnium de Rougegoutte près de Belfort, fabrique des planches de bord pour la 206 Peugeot, avec un effectif total de 500 personnes, dont 170 intérimaires. Beaucoup de femmes y ont des boulots pénibles et répétitifs.

Vendredi 8 janvier se déroulaient les négociations salariales pour tout le groupe PO. La direction proposant 1 % d'augmentation, tous les syndicats décidèrent d'appeler à un débrayage de 2 heures par équipe dans chaque site pour le 13 jan-

vier, veille d'une nouvelle réunion salariale. Sans oublier que les négociations sur les 35 heures commenceront fin janvier.

Dans tout le groupe, le débrayage a été largement suivi. À Rougegoutte, après les 2 heures de débrayage, l'équipe du matin n'a pas voulu reprendre le travail. Nous voulions 300 F d'augmentation, ayant conscience d'être parmi les salariés les plus mal payés de PO. Dans toutes les équipes de production, la quasi-totalité du personnel a participé activement, sur le tas, au mouvement de

grève. En début de soirée la direction venait nous proposer 80 F, par le jeu de primes intégrées dans le fixe, et voulait que nous reprenions le travail en attendant le résultat d'une négociation prévue pour le lendemain. Réponse : « Pas question, on reprendra nos outils quand on aura nos 300 F ». Vers 22 h la direction venait proposer 200 F d'augmentation, plus les 80 F du début de soirée. La grande majorité acceptait.

Commencé par l'équipe du matin dont certains sont restés sur place toute la journée, relayé par ceux d'après-midi puis ceux de nuit, ce mouvement a duré une jour-

née entière, et l'ambiance était bonne ! Il a eu lieu à l'initiative de la CFDT, et de FO qui s'est rétractée à 15 h, heure prévue de la fin du débrayage.

C'est l'ensemble des travailleurs en lutte qui a contrôlé la situation et les syndicalistes chargés de discuter avec le patron, comme cela s'était passé il y a quatre ans, où en une journée nous avions obtenu 500 F.

Chaque gréviste se battait contre les minables 1 % proposés par la direction, mais avait aussi à cœur de montrer qu'il ne faudra pas essayer de nous faire une vacherie avec les 35 heures.

UNE GREVE ECLAIR

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE

n°39 / décembre 1998

- **Privatisations :** Gouvernement de droite et de gauche, une continuité au détriment de la collectivité
 - **Le projet de liste commune LO-LCR pour les élections européennes de 1999** (document)
 - **Les élus de Lutte Ouvrière dans les Conseils régionaux**
 - **Côte-d'Ivoire** La marche inéluctable vers un nouveau régime foncier et sa signification pour les classes laborieuses
 - **Tribune de la minorité** Corée : le gouvernement Kim Dae Jung contre les travailleurs
- prix 10F - envoi contre 12F en timbres**

Martinique

FIN DE LA GRÈVE DANS LES PLANTATIONS DE BANANE



Le 12 janvier, les ouvriers employés dans les plantations de banane de la Martinique ont repris le travail après cinquante jours de grève. L'accord signé entre les planteurs et les syndicats porte sur trois des quatre points de la plateforme revendicative.

Concernant la prime de fin d'année, les grévistes qui réclamaient l'équivalent d'un mois de salaire ont finalement obtenu qu'elle soit portée en moyenne annuelle à 3001 F pour un salarié à plein temps, au lieu de 2840 F en 1998.

Sur les salaires, les ouvriers ont obtenu une augmentation de 1,80 F par heure, étalée sur deux ans. Le salaire horaire, au plus bas de l'échelle, passera ainsi à 41,60 F en janvier 1999, 41,80 F en novembre, puis à 42,30 F en février 2000 et 42,80 F en juillet. Il faut rappeler qu'au début du conflit, les grévistes réclamaient une augmentation de 3 F de l'heure.

Concernant les cinq jours de fêtes locales chômés, ils n'ont obtenu que le paiement du 24 décembre, à titre excep-

tionnel. Quant aux négociations sur la prime d'ancienneté, elles ont été repoussées au mois de mars prochain.

L'accord signé est donc très loin du compte mais, pour en arriver là, les ouvriers ont dû mener une lutte acharnée. Commencé le 24 novembre, ce conflit qui a touché aussi bien les grandes plantations que les activités du port de Fort-de-France aura duré plus de sept semaines, ce qui en fait la grève la plus dure que la Martinique ait connue depuis 1974.

Face à un patronat particulièrement hargneux et méprisant, face aux pressions de toutes sortes, les ouvriers agricoles ont tenu bon. Ils ont su également s'adresser aux autres travailleurs et à la population laborieuse de l'île, obtenant de nombreuses manifestations de solidarité, et plus particulièrement chez les dockers.

Alors, même s'ils n'ont pas obtenu tout ce qu'ils réclamaient, les ouvriers de la banane ont imposé un recul à la rapacité du patronat et peuvent reprendre la tête haute.

Espagne

LES MINEURS DES ASTURIES EN LUTTE

Le 4 janvier les mineurs asturiens ont fait une grève générale de 24 heures en solidarité avec leurs camarades de la mine privée Jovesa qui sont en grève depuis le mois d'octobre pour obtenir la réadmission de 14 travailleurs licenciés. L'entreprise, qui s'était engagée à maintenir tous les postes de travail si les commandes de charbon provenant des centrales thermiques augmentaient, avait en effet maintenu les licenciements en alléguant qu'il s'agissait de travailleurs sous contrat provisoire lié à la réalisation d'un travail terminé.

Refusant la décision de la direction de l'entreprise, les travailleurs de Jovesa se sont mis en grève et ont choisi de mener une lutte contre les contrats temporaires et la précarité.

La journée de grève générale a été suivie majoritairement par les mineurs asturiens qui se sont à plusieurs reprises affrontés à la police dans les rues de la capitale de la région, Oviedo.

Cela fait des années que les mines des Asturies, aussi bien publiques que privées, sont l'objet d'une reconversion qui conduit à la fermeture de nom-

breuses exploitations, à la suppression massive des postes de travail et à une importante dégradation des conditions de travail, pendant que les entrepreneurs privés de ce secteur reçoivent des milliards de subventions, fréquemment obtenues de façon frauduleuse. Dans le bassin minier, le chômage ne cesse d'augmenter et touche dans certaines zones jusqu'à 40% de la population. En janvier de l'année dernière les mines des Asturies ont connu une longue grève contre les projets du gouvernement de réduire les effectifs des mines de Hunosa et Figaredo, qui sont des entreprises publiques.

Pendant ce temps les accidents mortels sont le pain quotidien des mineurs. En décembre trois travailleurs de l'entreprise publique Hunosa sont morts à la suite d'un coup de grisou dans le puits Monsacro, dont la couche de charbon est la même que celle du puits Saint-Nicolas où 14 mineurs avaient trouvé la mort en 1995. En octobre dernier, quatre mineurs sont morts en deux jours et demi. Et l'année 1999 a commencé par un accident mortel dans une mine pri-

vée du bassin minier de la province de Leon, en Castille.

Ces accidents et ces morts ne sont pas dus à la fatalité, mais à la politique menée d'abord par le gouvernement socialiste du PSOE et maintenant par le gouvernement de droite du Parti Populaire, qui projette de fermer les mines des Asturies d'ici 2005. En 1983, il y avait, à Hunosa, 22 538 travailleurs, il y en a aujourd'hui à peine 8000. Il faut ajouter à cela l'augmentation des travailleurs en sous-traitance qui travaillent à la tâche et dans des conditions de sécurité très précaires. L'an dernier, 14 travailleurs sont morts. Il y en avait eu 19 en 1988, quand l'effectif était le double. La Commission de sécurité des mines qui dépend du ministère de l'Industrie reconnaît que les accidents «paraissent provenir des infractions faites aux règles de sécurité» et que «99% d'entre eux auraient pu être évités».

C'est cette situation que les mineurs des Asturies ne veulent plus accepter, et leurs luttes nous concernent car nous connaissons aussi, en France, la même aggravation de l'exploitation.

Italie

LE DÉPART D'ÖCALAN

Après des semaines de tractations, l'Italie a réussi à se débarrasser du dirigeant nationaliste kurde Abdullah Öcalan, chef du PKK, qui avait demandé l'asile politique à Rome. Öcalan s'est envolé pour une destination qui jusqu'à présent est restée secrète.

Dès qu'Öcalan avait débarqué à Rome, au mois de novembre, le gouvernement turc s'était lancé dans une campagne, à grand renfort de démagogie nationaliste, pour réclamer son extradition, faisant pression sur l'Italie pour qu'elle n'accorde pas l'asile politique, et décidant notamment un boycott des produits italiens.

Le gouvernement italien de Massimo D'Alema, lui, a bien parlé au début de la défense des droits de l'homme, de la démocratie et des droits des Kurdes, mais il a ensuite rapidement

cherché à se débarrasser de cet hôte encombrant. Le patronat italien ne tenait pas à perdre les marchés importants qu'il a avec la Turquie. D'autre part l'Italie voit arriver chaque jour sur ses côtes des dizaines de réfugiés, en partie kurdes, mais aussi venant d'Albanie ou du Kosovo et il ne manque pas de forces politiques pour tenter d'exploiter la situation.

Ainsi, à droite, le parti de Berlusconi, Forza Italia, ou bien la Ligue du Nord ou l'Alliance Nationale ne manquent pas une occasion de dénoncer le «laxisme» du gouvernement de D'Alema à l'égard de l'immigration. Des assassinats qui ont eu lieu à Milan leur ont fourni le prétexte pour manifester, en dénonçant la responsabilité de l'immigration dans la délinquance et la faiblesse du gouvernement D'Alema à cet

égard.

Dans ces conditions, les quelques déclarations faites sur la nécessité d'une solution au problème kurde ont été vite oubliées. Le gouvernement italien s'est débarrassé d'Öcalan, en attendant de réussir à se débarrasser des réfugiés qui affluent sur ses côtes. Quant à ses collègues européens, leurs quelques déclarations de solidarité n'ont pas été non plus jusqu'à la proposition d'une solution.

Entre l'Union européenne et la Turquie, les affaires resteront donc les affaires, dans l'intérêt commun des patrons italiens, allemands ou français; et les droits des Kurdes resteront tout au plus un sujet de discours, à condition que ce ne soit pas trop fort.